

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2025  
2028





Conception et réalisation : IF/Direction de la communication  
Impression : imprimerie du Conseil départemental du Cher - Septembre 2025

# ÉDITO

S'il fallait encore le démontrer, le Tourisme reste l'activité économique que tous les territoires partagent: elle est non délocalisable et source de multiples retombées... à condition de proposer une offre conforme aux attentes des visiteurs, et de l'adapter aux évolutions de notre société.

Le Cher doit prendre toute sa place dans la destination France, grâce au travail mené en partenariat avec l'Indre pour la marque Berry, et en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de notre Département.

L'écriture d'un schéma de développement touristique est un exercice de stratégie de territoire, dont le succès dépend de l'adéquation entre les objectifs identifiés pour la période et la capacité réelle de l'ensemble des acteurs du tourisme de s'en emparer. Ce nouvel opus pour le Cher s'inscrit précisément dans cet esprit et a été charpenté grâce au travail préparatoire réalisé avec les partenaires départementaux du tourisme, en tirant les conclusions des résultats obtenus par le schéma précédent, de 2016 à 2023.

Avec 13 310 emplois salariés et près de 2 000 indépendants, le tourisme représente près de 15 % des emplois du Cher. Les dépenses réalisées sur notre territoire représentent plus de 430 M€ chaque année, pour une moyenne de 64 € par jour et par visiteur, ce qui est considérable. Pour conforter ces chiffres encourageants, les professionnels et partenaires du tourisme départemental ont validé collectivement les principales orientations pour notre stratégie à l'horizon 2028.

**Deux orientations principales guident la rédaction de ce nouveau schéma:**

- 1 - Promouvoir efficacement notre territoire;**
- 2 - Structurer les projets sur le territoire autour des liaisons douces.**

La déclinaison opérationnelle de ces grandes lignes est conçue afin que chaque acteur ou collectivité compétente en matière de tourisme puisse comprendre son rôle, afin de jouer la complémentarité entre tous.

Au regard des contraintes financières qui s'imposent en France à tous les échelons des collectivités, il est essentiel que chaque action permette l'efficience maximale des moyens mobilisés. Le Département joue son rôle, à son niveau, et propose à toutes les collectivités du Cher, à tous les professionnels et acteurs du tourisme de s'associer pleinement à ces orientations, pour des résultats profitables à tous les territoires.



**Béatrice DAMADE**  
Vice-présidente  
du Conseil départemental du Cher  
en charge du tourisme  
et de la promotion du territoire

# SOMMAIRE

|          |   |
|----------|---|
| Contexte | 5 |
|----------|---|

## Partie I: Diagnostic

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Portrait du Cher         | 6  |
| Les chiffres-clés        | 10 |
| Portrait des touristes   | 11 |
| Les atouts du territoire | 14 |
| Un territoire de projets | 28 |

## Partie II: Plan d'actions 2025-2028

### Axe 1: La destination touristique

|   |    |
|---|----|
| Action 1: Mobiliser autour de la destination        | 34 |
| Action 2: Accompagner l'attractivité du territoire  | 39 |
| Action 3: Mettre en lumière les « pépites du Cher » | 43 |
| Action 4: Cap vers 2028!                            | 48 |

### Axe 2: Structurer l'offre autour des itinérances douces

|   |    |
|---|----|
| Action 5: Construire les axes structurants                            | 55 |
| Action 6: S'approprier les itinéraires et les entretenir parfaitement | 67 |
| Action 7: Faciliter la réalisation des projets touristiques           | 74 |

## Conclusion

81

# CONTEXTE

La stratégie départementale en matière de développement touristique est établie sur la base d'un schéma départemental, outil d'aide à la décision pour les années à venir. Il fixe une vision claire et cohérente pour le développement du tourisme, en tenant compte des ressources locales, des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

L'élaboration de ce schéma touristique départemental fait partie des compétences du Département et entre dans le cadre des prescriptions prévues par le Code du tourisme: sa rédaction pour la période 2025-2028, fait suite à une démarche d'évaluation du schéma précédent courant sur 2016-2023 et d'un bilan partagé avec les différents acteurs touristiques.

L'exercice de la compétence Tourisme est partagé entre les différentes strates de collectivités en application de l'article L.1111-4 du CGCT et se résume ainsi:

## 1/ La Région et le Comité régional du tourisme



Selon l'Art L.131-1 du Code du tourisme: « Dans le cadre de ses compétences en matière de planification, la région définit les objectifs à moyen terme du développement touristique régional. Le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs prévu à l'article L. 131-7 fixe les modalités et les conditions de mise en œuvre des objectifs ainsi définis par le plan régional, notamment en matière de financement. »

Le comité régional du tourisme (art L.131-3 du Code du tourisme) concourt à la mise en œuvre de la politique du tourisme arrêtée par la Région Centre-Val de Loire.

Enfin, l'article L.131-2 prévoit que le conseil régional assure le recueil, le traitement et la diffusion des données relatives à l'activité touristique. Il coordonne ainsi, dans la région, les initiatives publiques et privées dans les domaines du développement, de la promotion et de l'information touristiques.

## 2/ Le Département et le Comité départemental du tourisme



Selon le Code du tourisme, article L.132-1 « Dans chaque département, le conseil départemental établit, en tant que de besoin, un schéma d'aménagement touristique départemental. Ce schéma prend en compte les orientations définies par le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs ».

Le code prévoit également à l'article L132-2 que le comité départemental du tourisme, créé à l'initiative du Département, prépare et mette en œuvre la politique touristique du territoire.

Selon l'article L.132-4 « Le conseil départemental confie tout ou partie de la mise en œuvre de la politique du tourisme du département au comité départemental du tourisme qui contribue notamment à assurer l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques ».

Dans le Cher, l'Agence de développement du tourisme et des territoires (Ad2T) contribue ainsi au développement touristique en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique et de la stratégie du Département dans ce domaine.

## 3/ Les communes, intercommunalités et offices de tourisme



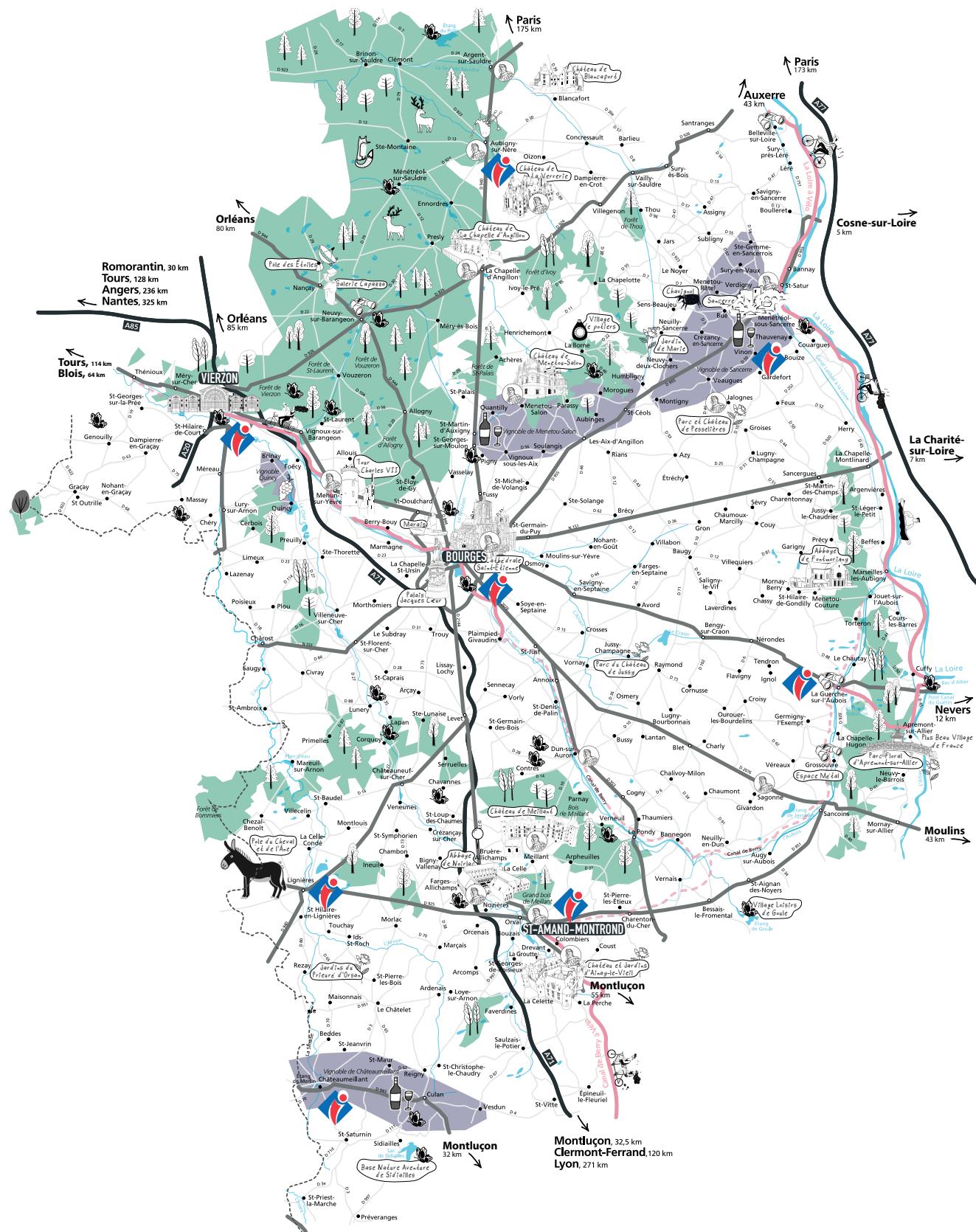
Selon le Code du tourisme et en particulier les articles L. 133-1 à L. 133-10 les communes peuvent créer ou gérer des offices de tourisme, promouvoir l'offre locale et soutenir les acteurs du secteur. Depuis la loi NOTRe, cette compétence est principalement exercée par les intercommunalités favorisant une coordination à l'échelle d'un bassin touristique.

L'office de tourisme assure l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique de son territoire, en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme.

En 2025, le Cher compte 8 Offices de tourisme :

- catégorie 1:2
- catégorie 2:5
- non classé: 1.

# ***PORTRAITS du CHER***



# LE CHER



Sancerre - © T. Martrou

La rivière « Cher » qui le traverse et la Loire qui le borde, apportent une belle touche de nature à cette région riche en histoire et en patrimoine. La nature diverse et souvent préservée du Cher est mise en avant dans le cadre d'activités de loisirs: bases de loisirs de Sidialles, Goule, Virlay, étang du Puits, mais aussi des parcours aventure, le cyclotourisme avec la Loire à Vélo et Cœur de France à vélo sans oublier les 24 espaces naturels sensibles.

## Le département du « Centre » de la France

Le Cher, dans la région Centre-Val de Loire, au centre de la France, est caractérisé par ses paysages variés, mêlant plaines agricoles, forêts et vallées pittoresques. La région est particulièrement réputée pour ses vignobles, notamment autour de Sancerre, célèbre pour ses vins blancs de qualité.



Rivière le Cher à Saint-Florent-sur-Cher - © T. Martrou

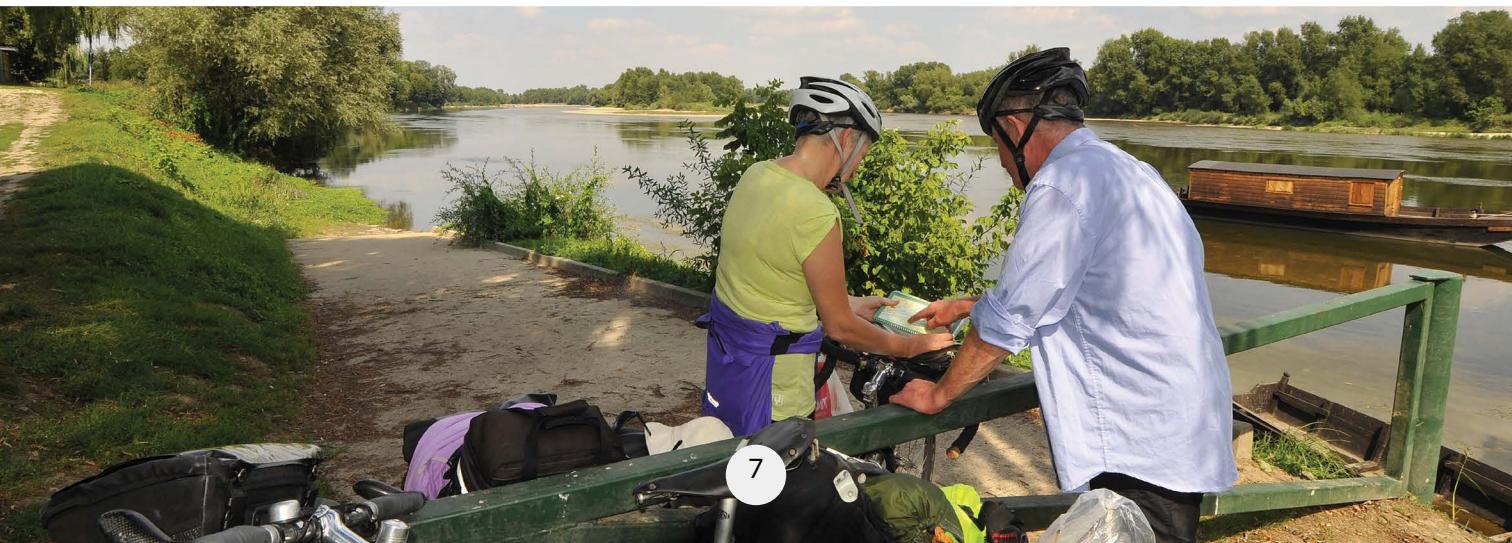


Marché gourmand à Bourges - © P. Mayer

Loire à Vélo - © T. Martrou

Sur le plan historique, le Cher possède un patrimoine remarquable avec des sites comme Bourges, qui abrite une magnifique cathédrale gothique, ainsi que de nombreux châteaux, églises et villages pittoresques qui témoignent de son riche passé médiéval. Côté culture, le Cher offre une vie artistique dynamique avec des festivals, des marchés traditionnels et une gastronomie locale savoureuse, avec des produits du terroir comme le fromage de chèvre, les vins et le miel.

Le Cher est un département où nature, histoire et culture se rencontrent pour offrir un cadre de vie agréable et une destination idéale pour les amoureux de la campagne, du patrimoine et de la gastronomie française.



# PORTRAIT DU CHER

## Les richesses du département sont réparties sur 4 destinations touristiques distinctes



Bourges - © AD2T du Cher

telles que la porcelaine, le vignoble, la poterie, ainsi que des itinéraires de randonnée vers Sancerre, la Sologne ou l'Indre. Enfin, ce secteur constitue un point d'entrée principal dans le département du Cher grâce à ses gares, autoroute et aéroport, facilitant l'accès aux visiteurs.

### Destination Bourges, et ses environs

Cette destination, située le long de la N151 et accessible via l'A71, tire principalement son attractivité touristique de la ville de Bourges, connue pour son patrimoine historique, et notamment sa cathédrale, ses événements comme le Printemps de Bourges, et ses espaces naturels, comme les marais. Trois pôles: Mehun-sur-Yèvre avec ses fabriques et son pôle de la porcelaine, Menetou-Salon avec son château et son vignoble, et le village de potiers de La Borne. L'hébergement touristique est surtout concentré autour de Bourges, Le Subdray et Saint-Doulchard. La ville de Bourges, riche en histoire et culture, peut miser sur des événements comme les Nuits Lumières pour valoriser son patrimoine et attirer les visiteurs. La destination offre aussi des attractions naturelles et artisanales,

### Destination Sud Berry

La destination offre une grande diversité de sites touristiques répartis harmonieusement sur un vaste territoire, offrant des panoramas contrastés, ancrant la province historique du Berry. Les paysages vallonnés du sud, le canal de Berry et de nombreux cours d'eau, renforcent l'identité paysagère de la zone. Deux vignobles, Châteaumeillant et Venesmes, structurent l'ouest. La destination possède des sites emblématiques, comme ceux de la Route Jacques Cœur et des jardins, ainsi que des lieux de loisirs fréquentés, tels que le Pôle du cheval et de l'âne à Lignières ou les bases de loisirs de Goule, Sidialles et Virlay. L'hébergement est principalement axé sur l'hôtellerie de plein air, et une forte présence de résidences secondaires dans le Sud.



Orsan - © Tannees Verstraete

Les villes de Saint-Amand-Montrond, Châteaumeillant et Lignières jouent un rôle clé dans le développement touristique en fournissant des services essentiels. La région mise aussi sur ses activités sportives et culturelles, avec des projets importants à Noirlac, sur le canal de Berry, ainsi que dans le domaine équestre, avec des châteaux, jardins et festivals. Symbole du Berry cher à George Sand, cette zone couvre tout le sud du département, de Dun-sur-Auron à Sidialles, en passant par l'est et l'ouest, témoin de la richesse naturelle et culturelle du territoire.

# LE CHER

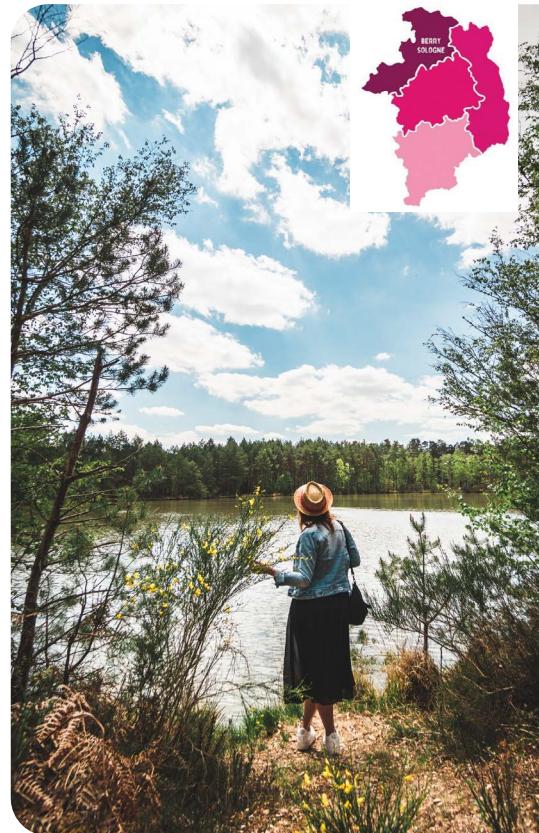
## Destination Berry Sologne

La Sologne, située dans la partie nord-ouest du Cher, est une région boisée traversée par de nombreux cours d'eau, et connue aussi pour ses vignobles AOC comme quincy et reuilly. Elle possède un patrimoine riche, notamment avec des sites romans, et offre une variété d'hébergements, y compris des options insolites, ainsi que de nombreux itinéraires de randonnée.

La pratique de la chasse est une activité phare, caractéristique de cette zone, renforçant son identité touristique spécifique. La région est également marquée par un passé industriel, notamment autour de Vierzon, qui est un important nœud autoroutier et ferroviaire, servant de zone de transit et porte d'entrée importante dans le département.

La Sologne s'étend aussi sur les départements voisins du Loiret et du Loir-et-Cher, et sa notoriété est assurée grâce à une stratégie de marque associant la Sologne à la marque Berry Province.

Enfin, cette région combine harmonieusement ses atouts naturels, patrimoniaux, sportifs et culturels, ce qui lui confère une identité forte et une attractivité touristique particulière.



Vouzeron - © Ad2T du Cher

## Destination Sancerre et la Loire

Cette destination structurée par la Loire couvre près de 90 km de frontière du Loiret à l'Allier. La zone est caractérisée par la Loire « sauvage », qui offre un fort potentiel pour le développement touristique, notamment grâce à ses paysages naturels.

Le vignoble de sancerre, reconnu mondialement, constitue le moteur principal de notoriété pour la région.

Plus au sud, le canal de Berry et le canal latéral à la Loire ont laissé un riche patrimoine architectural et technique, témoignant de l'histoire industrielle locale.

Porté par le village d'Apremont-sur-Allier, le tourisme tire également profit de l'activité nautique avec la présence de quatre haltes, et de sites de loisirs.

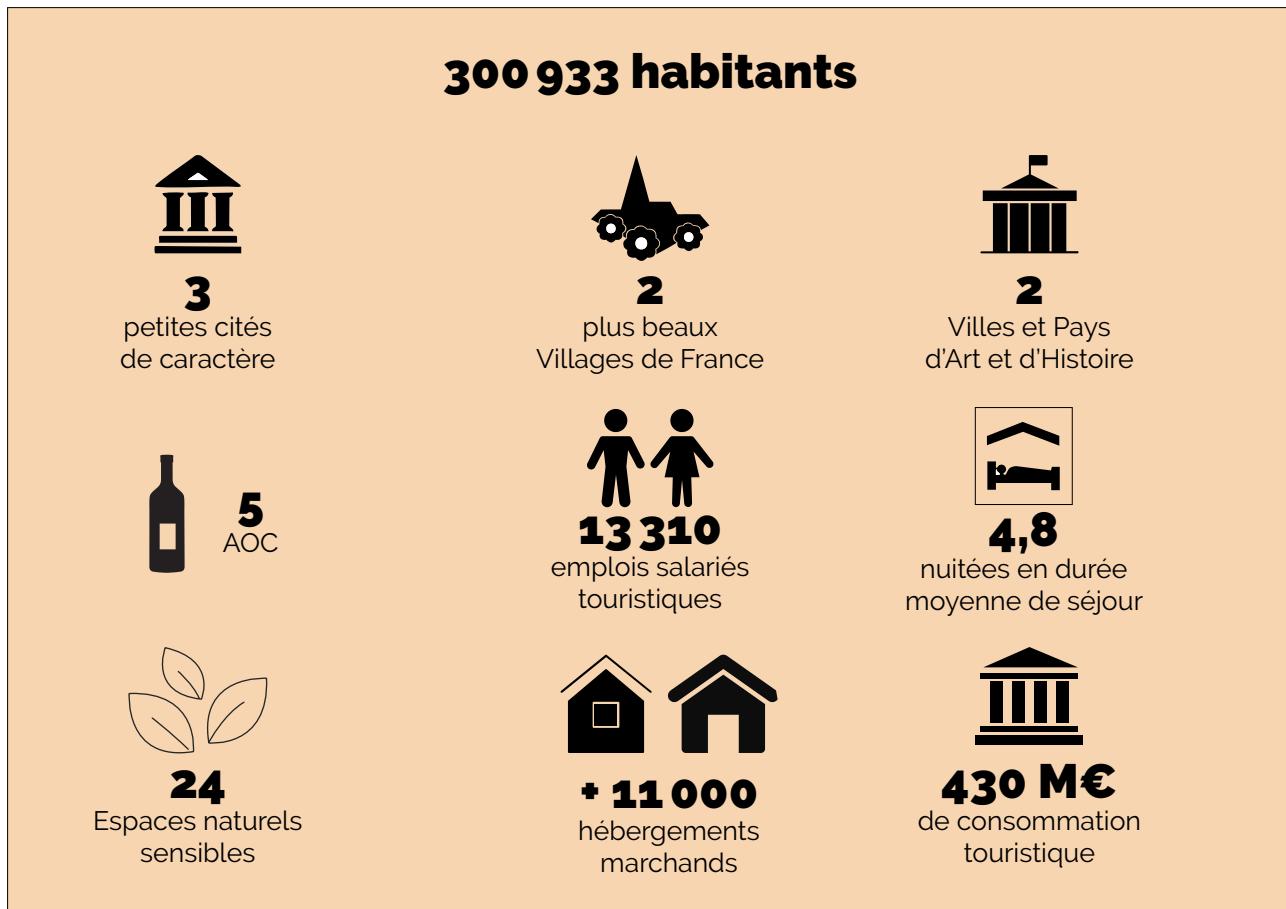
Cependant, l'offre touristique reste limitée en nombre de sites, avec une répartition inégale des hébergements, surtout dans le Sud. Le nord et le sud du secteur sont marqués par une plus forte présence de résidences secondaires. La destination connaît un essor touristique grâce à ses richesses naturelles et patrimoniales, notamment ses châteaux, ses villages pittoresques et ses paysages variés. La nécessité d'un accueil adapté et de personnels bien formés est soulignée pour valoriser pleinement ce potentiel.



La Loire - © Ad2T du Cher

# LES CHIFFRES-CLÉS

## Le tourisme dans le Cher en quelques chiffres:



## Top 10 des sites les plus fréquentés en 2024 (entrée payante)

| 1  | 2                   | 3  | 4                                  | 5                         |
|--|---------------------|--|------------------------------------|---------------------------|
| <b>56 737</b>                              | <b>55 440</b>       | <b>40 445</b>                              | <b>36 818</b>                      | <b>23 048</b>             |
| Parc floral d'Apremont-sur-Allier          | Palais Jacques Cœur | Muséum d'histoire naturelle                | Abbaye de Noirlac                  | Pôle des étoiles          |
| 6  | 7                   | 8  | 9                                  | 10                        |
| <b>18 775</b>                              | <b>17 012</b>       | <b>16 000</b>                              | <b>15 855</b>                      | <b>13 804</b>             |
| Tour et crypte de la Cathédrale de Bourges | Odysée du Berry     | Centre céramique contemporaine de la Borne | Château et jardin d'Ainay-le-Vieil | La cathédrale Jean Linard |

# PORTRAIT DES TOURISTES DANS LE CHER

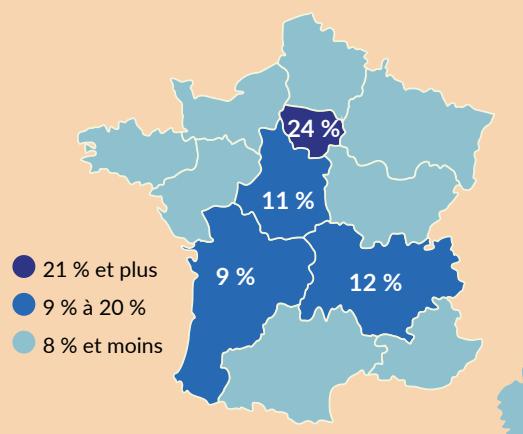
## Provenance des touristes dans le Cher

D'où viennent nos visiteurs, comment séjournent-ils, quelles sont leurs habitudes de dépense? Cette infographie présente les profils et comportements de la clientèle présente sur notre département. Ces données sont essentielles pour construire des actions adaptées au marché et aux tendances.

### Origine des touristes français

Répartition des touristes français en séjour %

#### 80 % de touristes français



### Origine des touristes étrangers

Répartition des touristes étrangers en séjour %

#### 20 % de touristes étrangers

dont plus de 9 sur 10 sont européens



### Typologie de la clientèle

#### Tranche d'âge

|                |      |
|----------------|------|
| 65 ans de plus | 31 % |
| 55 - 64 ans    | 28 % |
| 45 - 54 ans    | 17 % |
| 35 - 44 ans    | 13 % |
| 25 - 34 ans    | 9 %  |
| 18 - 24 ans    | 4 %  |

#### Durée de séjour \*

|              |      |
|--------------|------|
| Long séjour  | 44 % |
| Court séjour | 41 % |
| Moyen séjour | 15 % |



#### Période \*\* de séjour

|           |      |
|-----------|------|
| Printemps | 34 % |
| Été       | 46 % |
| Automne   | 20 % |

\*\* Printemps: avril, mai, et juin  
Été: juillet et août  
Automne: septembre, octobre et novembre

#### Fidélité

|                |      |
|----------------|------|
| Déjà venu      | 63 % |
| Primo-visiteur | 37 % |

#### Type de groupe

|            |      |
|------------|------|
| En couple  | 49 % |
| En famille | 31 % |
| Entre amis | 13 % |
| Seul       | 7 %  |

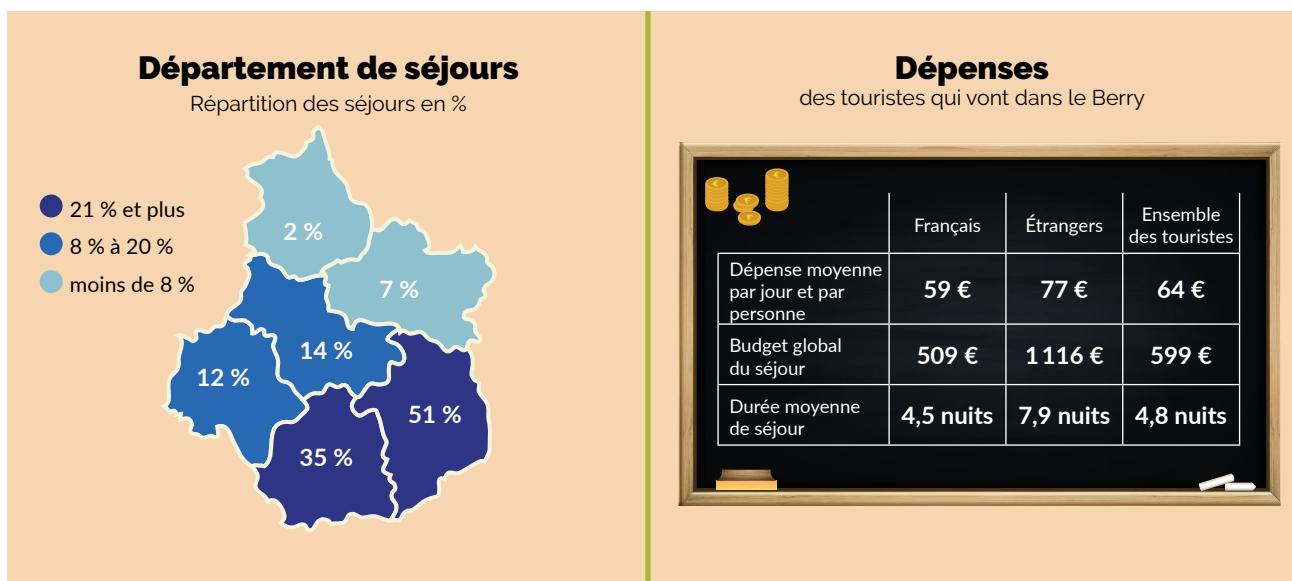


Sources: enquête GV/CRT Centre-Val de Loire

# PORTRAIT DES TOURISTES DANS LE CHER

| Organisation du séjour                                       |   | Mode d'hébergement                              |   |
|--|---|---|---|
| Préparation du séjour  | Réservation du séjour   | Hébergement marchand                            | Hébergement non marchand                                      |
| Site web de la destination du territoire <b>48 %</b>         | 57 % des séjours sont réservés à l'avance<br>dont 79 % sont réservés sur Internet | Hôtel <b>37 %</b>                               | en % des séjours non-marchands<br>Parents ou amis <b>61 %</b> |
| Site web d'un hébergement d'un site touristique <b>34 %</b>  | > directement sur le site web du prestataire <b>39 %</b>                          | Location, gîte, appartement, maison <b>30 %</b> | Camping-car <b>26 %</b>                                       |
| Brochures ou dépliants gratuits <b>23 %</b>                  | > par un site spécialisé (Booking, Expedia, Oui, SNCF...) <b>31 %</b>             | Camping <b>17 %</b>                             | Leur résidence secondaire <b>14 %</b>                         |
| Contacts directs avec un office de tourisme <b>21 %</b>      | > de particulier à particulier (Airbnb, Abritel, Le Bon Coin...) <b>20 %</b>      | Chambres d'hôtes <b>15 %</b>                    |   |
| Guides spécialisés <b>20 %</b>                               | > centrale de réservation (destinations, Gîtes de France...) <b>16 %</b>          | Village de vacances <b>7 %</b>                  |   |
| Avis d'autres voyageurs (TripAdvisor, Google...) <b>13 %</b> |   | Résidence hôtelière ou de tourisme <b>3 %</b>   |   |
| Réseaux sociaux <b>4 %</b>                                   |   |   |   |
| Agence de voyages ou tour-opérateur <b>2 %</b>               |   |   |   |

Le numérique s'impose pour préparer et réserver les séjours, mais les offices de tourisme et les guides restent essentiels. Entre patrimoine, gastronomie et nature, les visiteurs trouvent dans le Cher une offre riche et variée, qu'ils partagent largement en ligne.



Avec un budget moyen de 599 € par séjour et une dépense quotidienne de 64 € centrée sur l'hébergement, on constate l'importance d'adapter l'offre aux attentes d'une clientèle variée, française et internationale.

## Caractéristiques

| Pourquoi ont-ils choisi la région ?   | Qu'apprécient-ils le plus ?                          | Que font-ils ?   |
|---|--|--|
| Des attaches (amis, famille, résidence secondaire)                          | Les châteaux et le patrimoine historique et culturel | Visite de monuments, de châteaux                           |
| Un site, une activité, un lieu en particulier                               | Le calme, la tranquillité, la douceur de vivre       | Visite de parcs et jardins                                 |
| Un hébergement disponible et répondant à leurs attentes                     | La nature et l'environnement                         | Visite de musées   |
| Le bouche à oreille   | Les vins, les produits du terroir et la gastronomie  | Balade à pied, randonnée pédestre                          |
| Un peu par hasard   | La facilité d'accès                                  | Achat ou dégustation de produits du terroir                |
| Des informations vues sur Internet (site web, blog...)                      | L'adaptation à la pratique du vélo                   | Observation de la nature (flore, faune)                    |
| Un reportage sur la destination, un site, une activité (TV, web, presse...) | Les animations, les festivals, les spectacles        | Activités culturelles (expositions, festivals, spectacles) |
| 10 %  |  | Dégustation de vins, visites de caves                      |

## Conclusion

Le territoire bénéficie d'un excellent rapport qualité-prix ce qui constitue un véritable levier d'attractivité. Son patrimoine culturel riche, bien entretenu et bien géré est largement apprécié, tout comme la qualité de l'accueil humain, en particulier dans les hébergements et les sites patrimoniaux. Les touristes soulignent également que les activités de loisirs proposées sont abordables ce qui renforce l'accessibilité de l'offre.

Toutefois, des axes d'améliorations demeurent: l'accessibilité globale du territoire reste perçue comme difficile, l'offre de consommation (shopping, restauration...) est jugée limitée, et les outils numériques doivent être renforcés pour répondre pleinement aux attentes des visiteurs.

Abbaye de Noirlac - © Cd18



# LES ATOUTS DU TERRITOIRE

Château Charles VII à Mehun-sur-Yèvre - © AD2T du Cher



La Loire - © Ad2T du Cher



Printemps de Bourges - © Ad2T du Cher



Apremont-sur-Allier - © Ad2T du Cher

## Entre histoire, nature et émotions...

Le plan d'actions lié à ce nouveau schéma s'appuie sur les dynamiques déjà engagées avec tous les partenaires et projets du territoire. Il renforce également les points forts qui caractérisent le Berry.

Le département du Cher possède de nombreux atouts touristiques qui en font une destination idéale pour les visiteurs en quête de découvertes et de détente.

Que l'on soit amateur de visites culturelles, de sports de plein air ou de détente, le Cher propose une large gamme d'activités : visites de châteaux, balades à vélo, randonnées, festivals, etc. Cela permet à chaque visiteur de vivre une expérience unique et authentique.

### 1 - Une nature préservée

Le département est doté de milieux naturels très diversifiés : fleuve, rivières, étangs, pelouses sèches, prairies humides, forêts... Ce patrimoine naturel abrite une faune et une flore remarquables. C'est pourquoi, ces milieux sont recensés et soumis pour la plupart à des mesures de protection afin de les préserver et de les gérer durablement.

#### Escapades nature : le réseau des Espaces naturels sensibles



24 sites naturels sont labellisés « Espaces naturels sensibles » par le Conseil départemental du Cher en raison de leurs caractéristiques environnementales et paysagères. Ils appartiennent à des propriétaires privés ou publics et sont gérés par divers acteurs. Ces derniers veillent à les ouvrir au public pour sensibiliser à leur fragilité et leur richesse écologique. La plupart sont aménagés pour accueillir des visiteurs dans des conditions optimales. Ce réseau couvre l'ensemble du département.

Sidialles - © E.Begouen

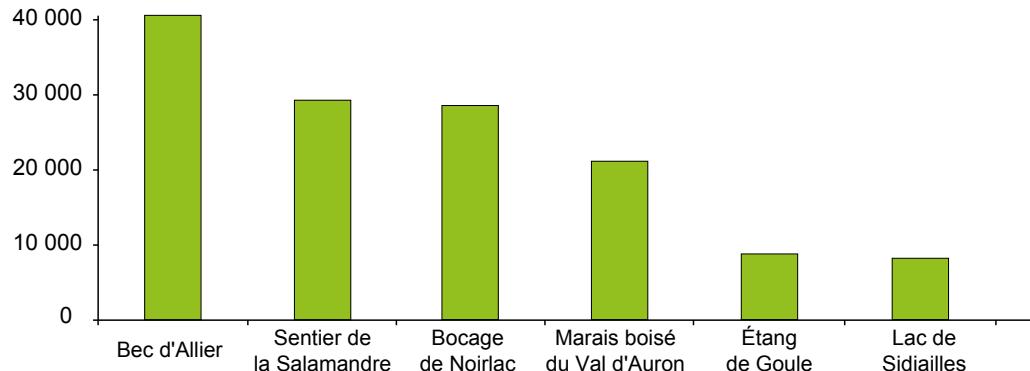


Sentier de la Salamandre - © E. Begouen



## Les Espaces naturels et sensibles les plus fréquentés

### Nombre de passages comptabilisés en 2024



## Les réserves naturelles

Deux réserves naturelles nationales sont recensées dans le département:

- la réserve naturelle nationale du Val de Loire: située dans la Nièvre et le Cher, elle englobe 19 kilomètres du cours de la Loire. Elle concerne particulièrement les communes d'Herry, de Couargues et de la Chapelle-Montlinard. Elle se caractérise par un fort intérêt paysager, une faune emblématique (220 espèces d'oiseaux) et une flore remarquable (620 espèces présentes). Trois sentiers permettent de découvrir ce patrimoine nature ligérien.
- la réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller: sur les communes de la Chapelle-Saint-Ursin et de Morthomiers, cette réserve de 81 hectares constitue la plus diversifiée des pelouses calcicoles dans un contexte paysager très artificialisé. Le site est riche en espèces protégées comme des orchidées ou des chauves-souris.

## Les forêts

Le Cher est couvert par 189 000 hectares de forêt, soit un taux de boisement de 26 %. Les principales zones boisées sont:

- la Sologne, qui occupe plus d'un tiers de la surface forestière du département;
- le secteur de Vierzon;
- le Pays-Fort;
- le Boischaut.

86 % des forêts appartiennent à des propriétés ou des groupements privés. Les forêts publiques sont donc minoritaires dans le Cher. Elles sont essentiellement gérées par l'Office national des forêts, telles que les forêts domaniales de Vierzon, d'Allogny, de Vouzeron, de Saint-Palais et des Abbayes à Verneuil.

Forêt d'Allogny - © E.Begouen



## Un projet de Parc naturel régional

Les Syndicats des Pays Berry Saint-Amandois et de La Châtre en Berry portent le projet de création du Parc naturel régional Sud Berry. Le périmètre est centré sur le Boischaut et la Marche entre la vallée du Cher et la vallée de la Creuse.

| Ses atouts   | Ses freins   |
|--|--|
| Espaces labellisés:<br>gage de qualité et d'authenticité<br>Attractivité liée au tourisme de nature<br>Complémentarité avec un tourisme culturel | Contrainte environnementale et réglementaire<br>Accessibilité et infrastructures limitées<br>Économie touristique encore peu structurée. |

## Une rivière et un fleuve emblématiques

### La rivière Cher

D'une longueur de 365 km, le Cher est le deuxième plus grand affluent de la Loire après l'Allier.

Dans le département du Cher, la rivière traverse 35 communes, telles que Saint-Amand-Montrond, Châteauneuf-sur-Cher, Saint-Florent-sur-Cher, Vierzon. Elle n'a pas été aménagée pour la navigation sur cette portion, elle est ainsi considérée comme « sauvage » présentant une largeur importante et de nombreux méandres.



Le Cher à Corquoy - © Cd18

### La Loire

Souvent perçue comme le dernier fleuve sauvage d'Europe, la Loire moyenne se caractérise par une forte dynamique fluviale qui façonne une mosaïque de milieux naturels: un chenal principal, des écoulements secondaires, des grèves de sable, des îles boisées, des bras morts, une forêt alluviale... Autant de lieux propices au développement d'une végétation remarquable adaptée à des conditions difficiles et à de nombreux animaux comme des oiseaux (martins-pêcheurs, guêpiers d'Europe...), le castor ainsi que de nombreux insectes et amphibiens. Le chenal principal est également apprécié par les espèces de poissons migrateurs comme les saumons ou les aloses.

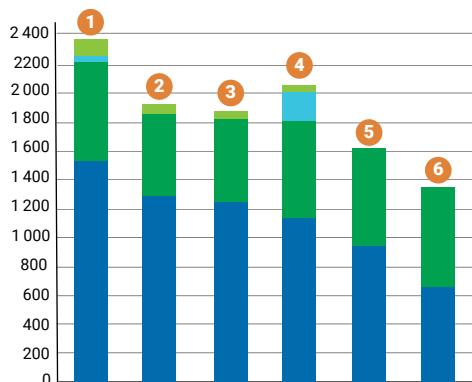
La Loire à Sancerre- © Ad2T



## Le canal latéral à la Loire

L'activité de navigation de plaisance est loin d'être négligeable dans le Cher grâce au canal latéral à la Loire. Sur près de 80 km, 20 communes du département voient passer chaque année près de 3000 bateaux, dont la quasi-totalité transporte des touristes, dont plus du tiers est étranger. Chaque client de bateau dépense en moyenne 63,30 € par jour et il est admis qu'un bateau promenade génère chaque année plus de 800 000 € de retombées locales...

Lenjeu pour la qualité de l'accueil de ce public spécifique est fort et peut sans difficulté être associé aux projets déployés grâce à la Loire à vélo qu'elle côtoie.



**Nombre de passages de bateaux par écluse en 2018**



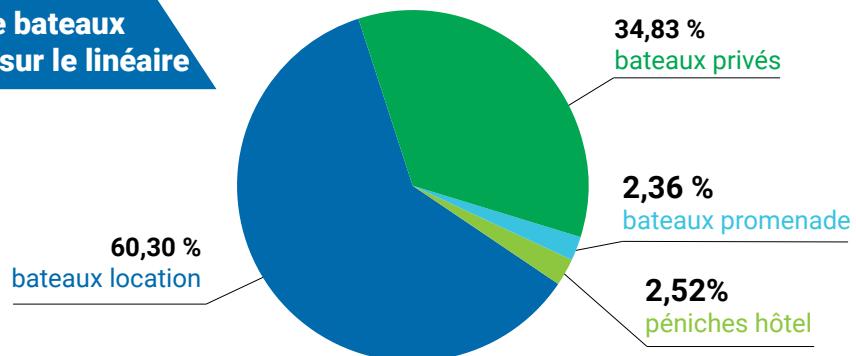
- ① Écluse de Belleville
- ② Écluse de Thauvenay
- ③ Écluse de Marseilles
- ④ Écluse du Guétin
- ⑤ Écluse d'Acolin
- ⑥ Écluse de Bessay

- Péniches hôtel
- Bateaux promenade
- Bateaux privés
- Bateaux location

Source : VNF



**Répartition de bateaux par typologie sur le linéaire**



Source : VNF

### Ses atouts

Patrimoine fluvial et historique (écluse, halte...)  
 Activités diverses possibles (canoë, pêche, navigation de plaisance, observation...)  
 Convergence avec les tendances actuelles

### Ses freins

Aménagement quasi inexistant  
 Réglementation stricte et complexe  
 Faible notoriété  
 par rapport à d'autres territoires ligériens

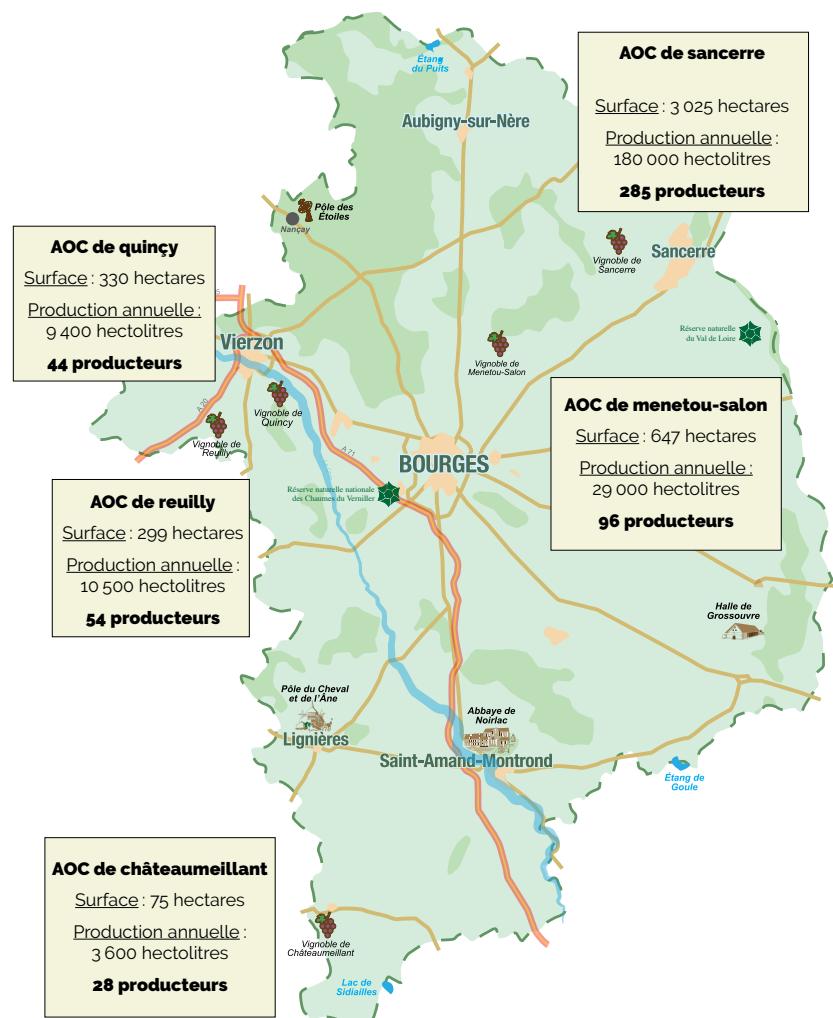
## 2 - Les vignobles



Vignoble - © Ad2T du Cher

Le patrimoine viticole du département compte cinq vignobles en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC): sancerre, menetou-salon, quinçy, reuilly et châteaumeillant. Ces terroirs d'exception produisent des vins réputés pour leur finesse et leur typicité. Entre tradition viticole et savoir-faire local, ils participent pleinement à l'identité gastronomique et touristique du territoire.

Cette filière vitivinicole est valorisée à travers le label Vignobles et Découvertes grâce notamment à des opérations de promotion spécifiques comme les Rendez-vous Di(Vin)s qui allient balade ou visite guidée à une dégustation de vin commentée par un vigneron.



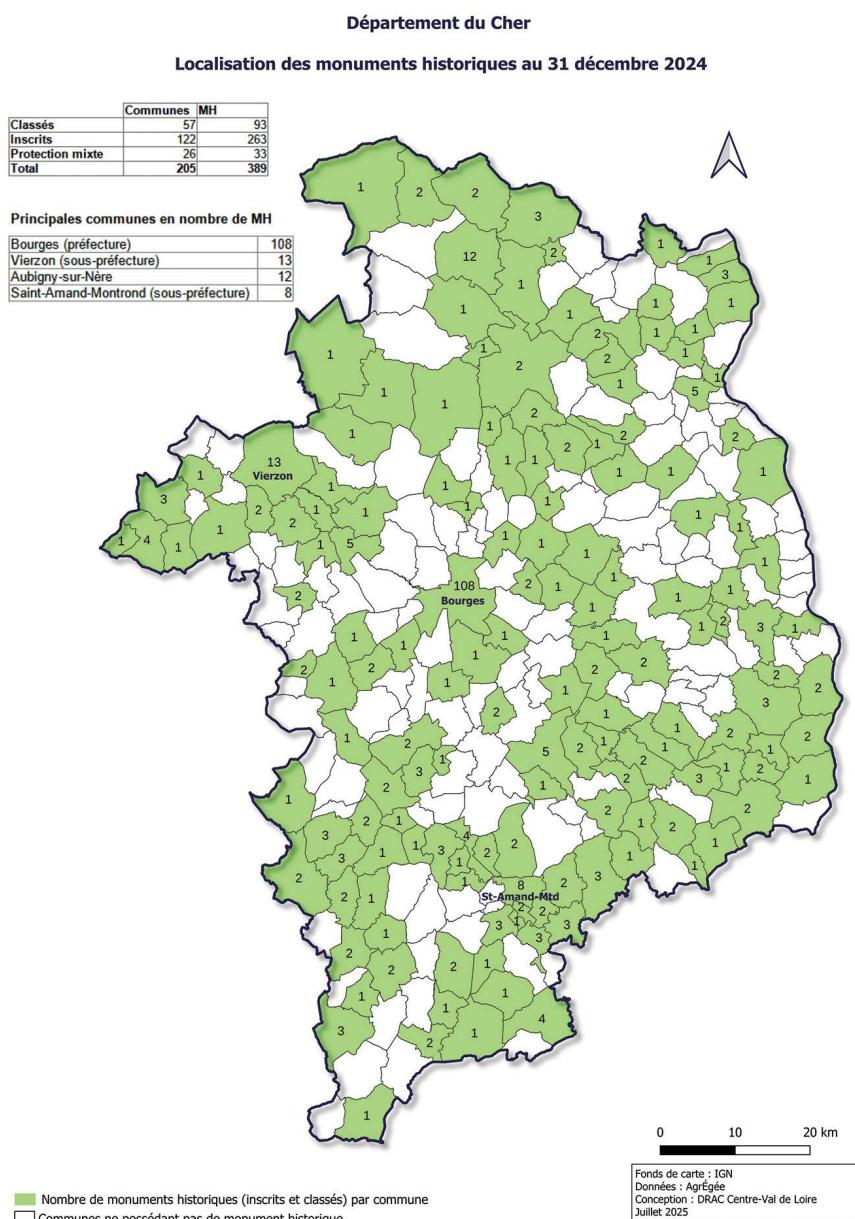
| Ses atouts  | Ses freins   |
|---|--|
| Tendance favorable à l'oenotourisme<br>Valorisation du terroir<br>Dynamique économique locale | Structuration de l'offre encore limitée<br>Manque de professionnalisation à l'accueil du public<br>Accessibilité et signalétique |

### 3 - Le patrimoine et les jardins

#### Le Cher, un territoire d'histoire qui se révèle à travers des dynamiques collectives...

Parcourir un territoire, ce n'est pas seulement en explorer les paysages: c'est aussi en découvrir les savoir-faire, les identités, les lieux de mémoire et les pratiques culturelles. C'est ce que proposent les filières touristiques thématiques et les routes historiques. Ces démarches, fondées sur un travail en réseau entre sites, acteurs locaux et collectivités, permettent de décloisonner les territoires, de valoriser des patrimoines parfois méconnus, et d'offrir aux visiteurs une expérience immersive, adaptée à leurs centres d'intérêt. Elles contribuent ainsi à renforcer l'attractivité globale du territoire tout en stimulant l'activité locale.

L'histoire locale à travers plus de 400 monuments et édifices historiques classés ou inscrits, et autant au titre du patrimoine d'intérêt local.



Le département du Cher est dense en matière de traces historiques. Avec plus de 400 édifices répertoriés par la DRAC, dont 133 sont classés, 158 communes disposent d'au moins un édifice remarquable.

Ce foisonnement historique est un atout remarquable pour enrichir la découverte du territoire, quelle que soit la modalité du déplacement. À proximité d'un hébergement ou d'un itinéraire, il y a toujours une marque de l'histoire à découvrir.

Depuis les châteaux, le patrimoine religieux, les ruines antiques ou encore de magnifiques ouvrages, le Cher se découvre aussi à travers ses petits lavoirs, ses ponts sur les rivières et les traces d'une histoire riche.

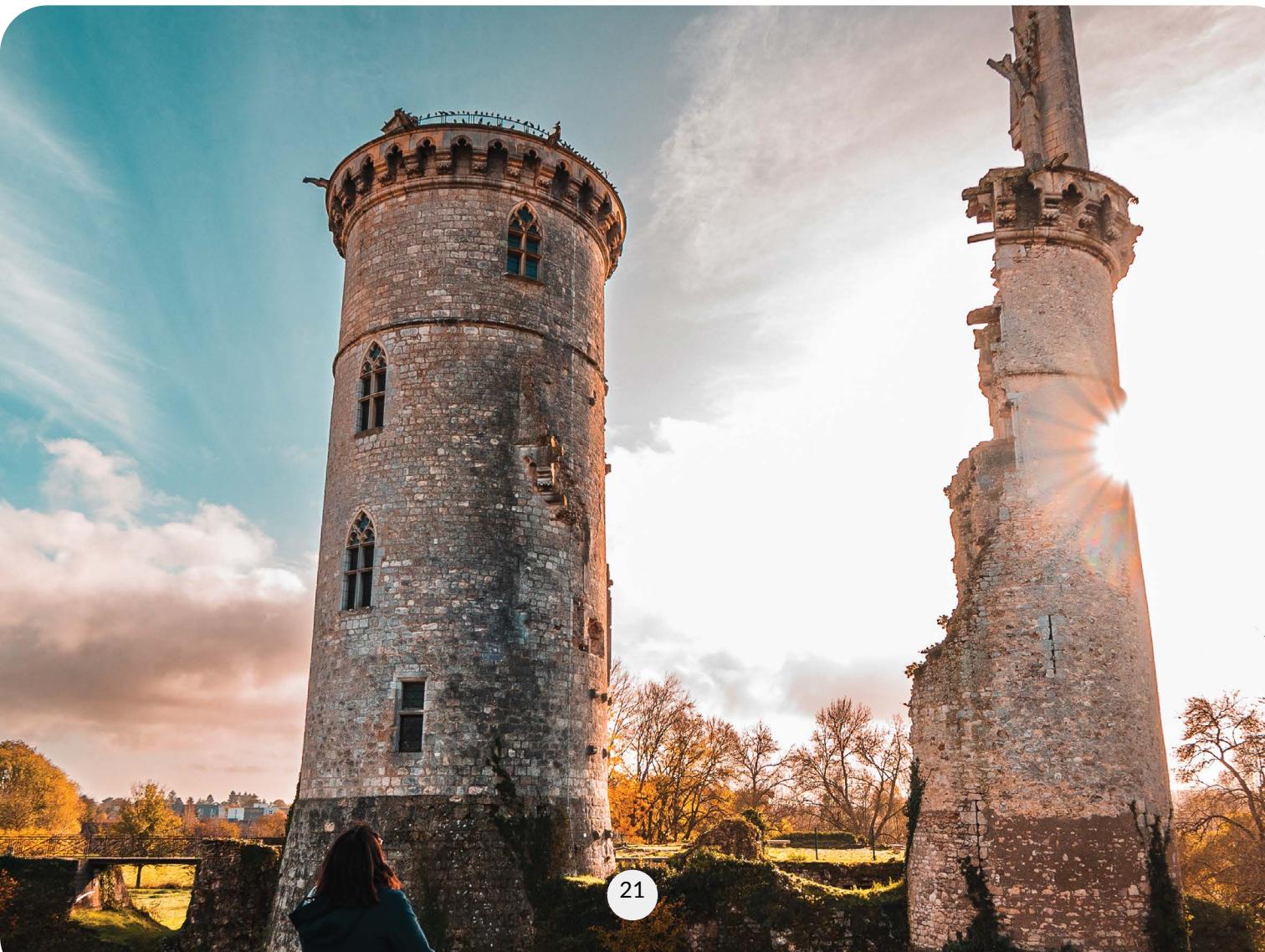
## La Route Jacques Cœur: un voyage au cœur de l'Histoire



La Route Jacques Cœur est la plus ancienne route historique de France! Crée il y a plus de 70 ans par trois passionnés, elle traverse aujourd'hui le Berry en reliant 10 châteaux, 4 sites emblématiques, 7 villes de caractère et une dizaine de jardins à thème ou remarquables. Au fil de cette route unique, le visiteur est guidé sur les traces de Jacques Cœur, grand argentier de Charles VII et entrepreneur audacieux du XV<sup>e</sup> siècle, dont l'héritage continue de façonner le territoire. La Route plonge dans les heures fastes du Moyen Âge, mais aussi dans les luttes féodales entre Armagnacs, Anglais et Bourguignons. Aujourd'hui, ces lieux de pouvoir sont devenus des espaces de partage, d'échanges culturels et de créativité au cœur des paysages de la Sologne, du Sancerrois, de la Champagne berrichonne et du Boischaut. En saison, des visites historiques, balades dans des jardins d'exception, festivals, expositions, démonstrations artisanales ou spectacles vivants sont organisés.

| Ses atouts  | Ses freins  |
|---|---|
| Une diversité du patrimoine<br>Des sites à forts potentiels<br>Supports à des expériences immersives<br>(escape game, réalité virtuelle...) | Offre de médiation parfois limitée<br>Problème d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite<br>Infrastructures d'accueil insuffisant |

Château Charles VII à Mehun-sur-Yèvre - © AD2T du Cher



# LES ATOUTS DU TERRITOIRE

## Les jardins secrets du Cher



La filière des Jardins Secrets en Berry est l'une des filières phares de la destination Berry Province. Dans le Cher, elle regroupe un réseau de cinq jardins labellisés "Jardin remarquable" qui offrent une large diversité: jardins médiévaux (Prieuré d'Orsan), roseraies historiques (Ainay-le-Vieil), parc floral (Apremont-sur-Allier), jardins romantiques (Pesselières, château de Jussy).

Chaque jardin se distingue ainsi par ses ressources botaniques, son histoire et son style paysager, offrant une vision complémentaire du patrimoine vert du Berry, ponctué d'animations estivales comme des visites nocturnes, des concerts, des expositions et certains jardins proposent des services complémentaires: salon de thé, boutique de produits issus des cultures, hébergement en chambres d'hôtes.

Depuis plus de vingt ans, un partenariat entre les sites et l'agence Tourisme & Territoires du Cher soutient ce réseau via un plan de communication commun: brochure annuelle, kakémonos, affichages départementaux, mini-vidéos dans les grands sites affinitaires (Orléans, Amboise, Chaumont...) et une présence renforcée sur le web, blogs, podcasts, réseaux sociaux comme Berry Province.

Il existe cependant certains freins comme une saisonnalité très marquée avec une ouverture des sites principalement du printemps à l'automne. Malgré le label « Jardins remarquables » la notoriété reste limitée au niveau national. La filière « Jardins Secrets du Berry » dispose d'un positionnement solide et de réels atouts, mais elle gagnerait à renforcer sa visibilité et à intégrer une logique de destination complète où les jardins deviendraient une étape incontournable d'un parcours touristique enrichi.

| Ses atouts  | Ses freins   |
|---|--|
| Diversité des styles<br>Attrait pour le tourisme expérientiel (atelier, art floral, cueillette...)<br>Atout pour la médiation auprès des scolaires, familles et publics étrangers | Faible mise en réseau<br>Difficulté à maintenir l'attractivité toute l'année<br>Capacité d'accueil limitée |

## 4 - Les principaux sites de visite:

### La ville de Bourges et ses monuments prestigieux

Bourges, Ville d'Art et d'Histoire, offre un très riche patrimoine historique et architectural. Parmi ses sites emblématiques :

- **la cathédrale Saint-Étienne de Bourges**, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992, chef-d'œuvre du gothique classique, particulièrement remarquable pour ses verrières, sa structure à cinq nefs et ses portails sculptés. La cathédrale accueille environ 600 000 visiteurs par an et reste le site le plus visité de la ville ;
- **le Palais Jacques Cœur**, édifice civil gothique flamboyant bâti au XV<sup>e</sup> siècle, considéré comme l'un des plus beaux hôtels particuliers de l'époque, illustrant la puissance et le prestige de Jacques Cœur. Ce monument attire environ 50 000 visiteurs annuels, avec une hausse récente (+ 4 000 visites lors des ponts de mai) liée à l'effet médiatique de la désignation de Bourges comme Capitale européenne de la culture 2028.

L'agglomération enregistre globalement 450 000 nuitées par an, avec un bon taux d'occupation hôtelier moyen de 64,9 %. Durant l'été 2022, le taux d'occupation a atteint 90 %, et la durée de séjour s'est allongée à 2,3 nuits en moyenne, notamment grâce à un retour des visiteurs étrangers.

| Ses atouts  | Ses freins   |
|---|--|
| Un patrimoine exceptionnel<br>Une position géographique centrale<br>Un dynamisme culturel | Ville souvent considérée comme de passage<br>Infrastructure culturelle en cours de rénovation<br>Offre de restauration limitée<br>(notamment le dimanche soir) |

### La ville de Sancerre et son vignoble

Perchée sur son piton rocheux dominant la Loire, Sancerre est une cité à la croisée de l'histoire et du vin. Classée parmi « Les Plus Beaux Villages de France » et élue « Village préféré des Français » en 2021, elle allie charme médiéval, patrimoine bâti (tour des Fiefs, beffroi...) et panorama sur les collines viticoles. Cette nomination en juin 2021 a d'ailleurs entraîné une hausse de fréquentation estimée à + 30 % à l'Office de Tourisme durant l'été 2021, malgré une météo défavorable.

Ce territoire viticole composé d'environ 300 familles vigneronnes produit chaque année près de 25 millions de bouteilles dont 60 % sont exportées. La Maison des Sancerre, musée interactif avec cinéma 4D, dégustations et parcours ludique, est une étape phare de l'offre œnotouristique. 11 482 touristes ont visité ce site en 2024. Le territoire est labellisé "Vignobles & Découvertes" avec des circuits tels que la Route des Vignobles reliant Sancerre à d'autres AOC régionales.

| Ses atouts   | Ses freins   |
|--|--|
| Patrimoine bâti<br>Village de caractère<br>Vignoble réputé mondialement<br>Offre œnotouristique modernisée<br>Labels qualité<br>Loire à vélo | Difficulté d'accès<br>Capacité d'accueil limitée<br>Offre culturelle réduite hors vin<br>Fréquentation liée à des pics médiatiques |

# LES ATOUTS DU TERRITOIRE

## Le site d'Apremont-sur-Allier

Apremont-sur-Allier - © AD2T du Cher



Le cadre naturel d'Apremont-sur-Allier est également exceptionnel, avec la rivière Allier qui traverse le village. Classé plus beau village de France, Apremont-sur-Allier possède un riche patrimoine historique et architectural avec son vieux centre avec ses maisons traditionnelles, ses ruelles pittoresques. Le caractère d'Apremont-sur-Allier réside en ses paysages poétiques, son château et son parc floral enchanteur.

Ce parc fait voyager aux quatre coins du monde, il sort tout droit de l'imagination de Gilles de Brissac dans les années 1970, qui conçoit à l'époque un jardin remarquable de quatre hectares avec des étangs, des cascades et différentes essences d'arbres et de fleurs. C'est le site privé le plus fréquenté du département du Cher avec 56 737 visiteurs en 2024.

| Ses atouts                        | Ses freins                                    |
|-----------------------------------|---|
| Cadre naturel exceptionnel        | Infrastructure d'accueil restreinte           |
| Authenticité et esthétique unique | Offre patrimoniale et de restauration limitée |
| Jardin de renommée                | Fréquentation sensible aux saisons            |

Flâneries lumineuses - © Abbaye de Noirlac



## L'Abbaye de Noirlac

L'attractivité de Noirlac réside dans sa magnifique abbaye cistercienne. Ce site offre aux touristes une immersion dans l'histoire, avec ses bâtiments bien conservés et son ambiance spirituelle et sereine. L'abbaye propose une visite sonore qui plonge les visiteurs dans un voyage sensoriel.

Elle accueille des événements culturels, des concerts, des expositions, et des animations qui enrichissent l'expérience des visiteurs.

Le site est également entouré d'un environnement naturel remarquable au cœur du bocage et à proximité du Cher, du lac de Virlay et dans le cadre d'un Espace Naturel Sensible « le Bocage de Noirlac ».

En 2024, l'abbaye accueille globalement 36818 visiteurs, et la programmation artistique compte 10500 spectateurs.

| Ses atouts                        | Ses freins                                       |
|-----------------------------------|--|
| Patrimoine historique remarquable | Offre peu adaptée aux familles et jeunes publics |
| Centre culturel de rencontre      | Offre de restauration limitée                    |
| Environnement naturel préservé    | Fréquentation inégale sur l'année                |

**Les principaux sites touristiques départementaux animés par la SPL « les mille lieux du Berry »**

### Le Pôle des étoiles à Nançay

Accolé à l'Observatoire de radioastronomie de Nançay et à son radiotélescope (l'un des plus grands au monde), le Pôle des étoiles est un site de médiation scientifique entre Sologne et Berry. Il propose des expositions et un planétarium offrant ainsi une immersion dans les sciences de l'univers. Environ 23 000 personnes fréquentent le site chaque année.

### La base de loisirs de Sidialles

Situé en pleine nature et au cœur d'une campagne verdoyante, le lac de Sidialles est le lieu idéal pour les activités de plein air en pleine nature. Ce site propose des loisirs pour tous : accrobranche, baignade, activités nautiques, randonnée, escalade... qui ont attiré 55 000 personnes en 2024 dont 11 609 pour l'accrobranche.

### La base de loisirs de Goule, dédiée aux sports et loisirs de plein air

Sur le territoire de la commune de Bessais-le-Fromental, le village loisirs de Goule bénéficie d'infrastructures permettant l'accueil des touristes pour profiter de nombreuses activités de loisirs nautiques et terrestres, ainsi que des hébergements spécifiques et variés. 12 089 nuitées ont été enregistrées sur le site en 2024.

### Le Pôle du cheval et de l'âne à la Celle-Condé

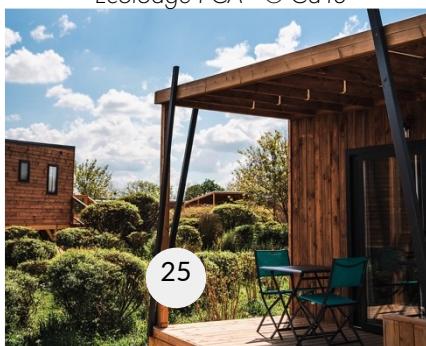
Le Pôle du cheval et de l'âne est un site incontournable pour découvrir les équidés. Ce pôle est également une référence nationale en matière d'équipements équestres et d'activités de compétition. Il possède également un musée « Sitazin » dédié aux ânes, ainsi qu'un village de cottages permettant aux sportifs et touristes accueillis de profiter du site et de se reconnecter à la nature. 90 000 personnes environ profitent chaque année de ce site.

| Sites                      | Atouts  | Freins  |
|----------------------------|---|---|
| Goule & Sidialles          | Offre de loisirs très variée, accessible pour tous publics                            | Saisonnalité marquée, infrastructure limitée hors été, isolement                              |
| Pôle du cheval et de l'âne | Domaine équestre prestigieux, hébergements insolites, animation familiale             | Public ciblé, fréquentation événementielle, contraintes liées aux activités équestres         |
| Halle de Grossouvre        | Originalité patrimoniale, approche ludique-industrie                                  | Visibilité faible, fréquentation limitée, manque d'événements réguliers                       |
| Pôle des étoiles           | Offre de Médiation scientifique exceptionnelle, planétarium, programmation thématique | Espaces restreints, localisation périphérique, dépendance aux groupes scolaires ou passionnés |

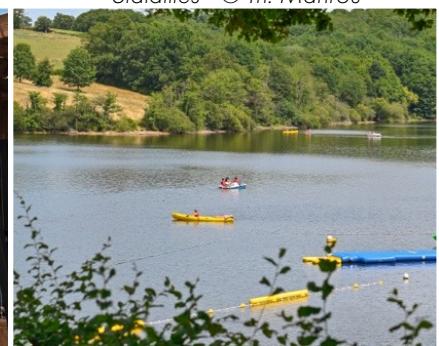
Pôle des étoiles à Nançay - © Cd18



Écolodge PCA - © Cd18



Sidialles - © Th. Martrou



## 5 - Les événements

Une destination touristique existe d'abord par son patrimoine et ses paysages. Mais sa réputation se construit aussi grâce à la vitalité des structures qui organisent de grandes manifestations et aux moments forts qu'elles proposent chaque année. Dans le Cher, des événements importants participent de la promotion et de la connaissance du département, même si souvent leurs participants font insuffisamment le lien avec la destination Berry Province. Les partenariats sont essentiels pour associer événement et destination, c'est l'un des points cruciaux de réussite pour nos territoires.



Printemps de Bourges - © Ad2T du Cher

### Un territoire d'art et de culture

Le Printemps de Bourges est incontestablement l'un des plus grands vecteurs de notoriété pour le territoire. Son ancrage berrichon doit être de plus en plus affirmé et accompagné par un maximum d'acteurs du territoire. Le village « Berry Province », installé depuis quelques années en est une parfaite illustration, grâce au travail de l'Ad2T avec de nombreux producteurs locaux.



Fêtes Franco-écossaises 2010 - © Ad2t du Cher

À l'exemple des Fêtes Franco-écossaises d'Aubigny-sur-Nère, chaque territoire dispose d'une histoire, grande et petite, derrière laquelle la fête, l'histoire et la culture pourront trouver leur place et renforcer la notion d'appartenance. Nos héros berrichons, souvent méconnus du plus grand nombre, sont tous de magnifiques ambassadeurs du territoire et autant de raisons de les mettre en valeur auprès de nos visiteurs.

Le calendrier d'écriture de notre schéma touristique n'avait pas prévu qu'il correspondrait parfaitement à l'événement exceptionnel associé à la désignation de Bourges 2028 en qualité de capitale européenne de la culture... Plus que jamais, l'ensemble du monde du tourisme du Cher peut se préparer à accueillir des visiteurs de l'Europe entière, passionnés de culture et ouverts à la découverte d'un territoire authentique.



Dans ce sens, l'Ad2t travaille à anticiper et accompagner l'afflux touristique attendu afin de maximiser les retombées positives pour notre territoire, en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs impliqués (Co-construction avec les directeurs d'OT, le CRT Centre-Val de Loire, l'association B28 et l'ensemble de l'écosystème institutionnel et opérationnel du tourisme).

La finalité de ce plan d'action est de faire émerger les leviers d'irrigation sur tous les territoires ainsi que les leviers d'amélioration de la satisfaction touristique à chaque étape du parcours visiteurs.

## Un terrain de jeu pour les sports et loisirs de nature

Les très fortes croissances des sports de nature, révélées par la pandémie de COVID, ont mis en évidence les potentiels de notre territoire pour satisfaire les sportifs avides de nouveaux défis.

### - La course à pied

Les courses à pied proposées par les Trails de Sancerre, des Terres du Haut Berry, ou encore du lac de Sidialles, sont autant d'occasions de découverte du Berry sous ses plus beaux paysages, pour des milliers de participants, au total près de 10000 en 2024.

Le Marathon du Cher prend lui aussi sa part de promotion du territoire en reliant Bourges et Vierzon grâce au canal de Berry. Ce type d'épreuve favorise mécaniquement la découverte et remplit les hébergements et restaurants le temps d'un week-end.

### - La randonnée pédestre

L'appétence pour la randonnée pédestre prend toute sa dimension avec le traditionnel « Bourges-Sancerre » qui réunit plus de 4000 participants et offre une découverte exceptionnelle des paysages du Cher. Nos chemins ruraux constituent un atout puissant pour séduire les randonneurs de tous pays, il nous faut les valoriser, les entretenir et les promouvoir.

### - Le vélo tout-terrain – le gravel

Quand la course à pied mobilise de nouveaux adeptes grâce au trail, le vélo engage une révolution identique avec le Gravel. Notre territoire est parfaitement adapté à ces pratiques grâce à ses nombreux chemins et itinéraires, que ces vélos hybrides entre VTT et vélo de route permettent d'emprunter en toute aisance.

### - Le canoë

Essentiellement présente sur la Loire, l'activité canoë de loisirs pourrait se développer grâce à des aménagements pertinents et une promotion adaptée. Le potentiel de la rivière Cher est considérable dans ce domaine d'activité.

### - La randonnée équestre

Au nord et au sud du département des parcours et boucles équestres ont été construites depuis plusieurs années. L'un des enjeux de ce schéma sera d'accompagner le développement et la promotion de ce mode de découverte du territoire.

La route d'Artagnan, entre Chambord et Sancerre, sera un très bon vecteur de développement local, l'objectif étant de doter notre territoire de tous les services utiles au tourisme équestre, sur l'ensemble des itinéraires correctement structurés.

### - Le parapente

Dans les contreforts du Sancerrois, l'activité parapente a trouvé une place de choix. La découverte du territoire par les airs sera aussi une piste à travailler.

Canoë dans les marais - © Ad2T du Cher



# UN TERRITOIRE DE PROJETS

Le département du Cher s'affirme aussi comme un territoire de projets, engagé dans une stratégie de développement touristique ambitieuse et cohérente. La collectivité et ses partenaires portent plusieurs opérations structurantes visant à valoriser les richesses naturelles et patrimoniales, à soutenir la mobilité douce et à renforcer l'attractivité culturelle et économique du territoire. Ces initiatives, inscrites dans une démarche de long terme, témoignent de la volonté du Cher de consolider son positionnement au sein des grandes destinations touristiques régionales et nationales, tout en offrant aux habitants comme aux visiteurs des équipements et services de qualité.

## 1/ Un itinéraire stratégique: « Cœur de France à Vélo – Canal de Berry »

Le projet du « Canal de Berry à vélo » porté par le Syndicat du canal de Berry crée progressivement une véloroute de 192 kilomètres dans le Cher et traverse 37 communes. Cet itinéraire est désormais connecté aux départements voisins et intitulé « V46-Cœur de France à vélo ».



Une première phase de travaux de 92 km s'est déroulée de 2016 à 2021 sur 15 communes du Cher. La seconde phase de ce vaste chantier (2022-2027) sur 100 km, concerne les communes de Marseilles-lès-Aubigny à Saint-Amand-Montrond, et de Plaimpied-Givaudins à Bannegon.

Le projet comprend la réalisation de la piste cyclable, des aménagements paysagers et des événements à caractères touristiques et économiques sur les berges du canal.

## 2/ La valorisation de la rivière Cher

La rivière « le Cher », au tracé structurant pour le département, mérite une bien meilleure mise en valeur.

À l'instar de la plupart des cours d'eau qui ont donné leur nom aux Départements, l'enjeu est de reconquérir et valoriser la rivière, véritable atout naturel sur 108 km et 35 communes.

Le projet vise dans un premier temps à la reconquête de la servitude en bord de rivière pour reprendre sérieusement son entretien, puis à l'aménagement d'espaces de repos, de pêche, de loisirs pour en favoriser l'accès, la valorisation et l'attractivité pour les habitants du Cher et les touristes.



Exemple d'aménagement

## 3/ Aménagement de la véloroute V48: « la Méridiennne à vélo »

En réhabilitant une voie ferrée abandonnée, le projet permet la création d'une piste cyclable de 70 km reliant Bourges à l'étang du Puits à Argent-sur-Sauldre, et se poursuivra aussi dans le Loiret jusqu'à Sully-sur-Loire pour y rejoindre La Loire à vélo. Cette véloroute ne se limite pas à la création d'une simple piste cyclable. Il s'agit d'un équipement structurant, où le tracé sera associé à une démarche culturelle, avec pour objectif d'inciter à parcourir l'itinéraire pour découvrir des créations artistiques. Véritable invitation à la découverte du territoire, la Méridiennne à vélo proposera aux cyclistes une expérience unique, mêlant nature et culture.

Les travaux engagés en 2025 doivent s'achever en 2028.



De Bourges à Sully-sur-Loire en passant par l'Étang du Puits

#### 4/ Bourges capitale européenne de la Culture 2028

La ville de Bourges a été retenue en décembre 2023 pour être capitale européenne de la culture pour l'année 2028. Cette désignation permettra de tourner encore plus les regards vers la ville et le territoire, synonyme de richesse et de dynamisme culturel. Les enjeux associés à une fréquentation importante mobilisent l'AD2T et l'ensemble des acteurs du tourisme qui doivent préparer cette échéance bien en amont.

#### 5/ Le développement des sites du Conseil départemental

**le Pôle des étoiles à Nançay, le Pôle du cheval et de l'âne à la Celle-Condé, les bases de loisirs Sidialles et Goule, et la Halle de Grossouvre – Espaces métal.**



La Grange-PCA - © Sem Territoria

Différents projets seront étudiés pour permettre d'offrir sur ces sites des loisirs renouvelés pour la population et une meilleure attractivité pour les touristes tels que:

- l'évolution des équipements équestres au Pôle du cheval et de l'âne;
- un nouveau planétarium orienté au Pôle des étoiles à Nançay;
- la création d'hébergements touristiques sur la base de loisirs de Sidialles, et le renouvellement de ceux de la base de loisirs de Goule.

#### 6/ Sancerre et la Loire

Le Grand Sancerrois, avec Sancerre en tête de proue, constitue l'une des destinations les plus reconnues de la région Centre-Val de Loire, tant au niveau national qu'international. Pourtant, cette notoriété reste peu exploitée. Depuis près de deux ans, un travail de fond a été engagé afin de poser de nouvelles bases : élaboration d'un récit, constitution d'un réseau de partenaires, renforcement de l'animation, développement d'un tourisme positif et durable, conception de parcours visiteurs, création d'une nouvelle identité et d'un site internet, valorisation des produits locaux, etc. Ces actions visent à structurer la Destination Grand Sancerrois © et à définir une stratégie de promotion adaptée.



La Grange pyramidale - © OT Grand sancerrois

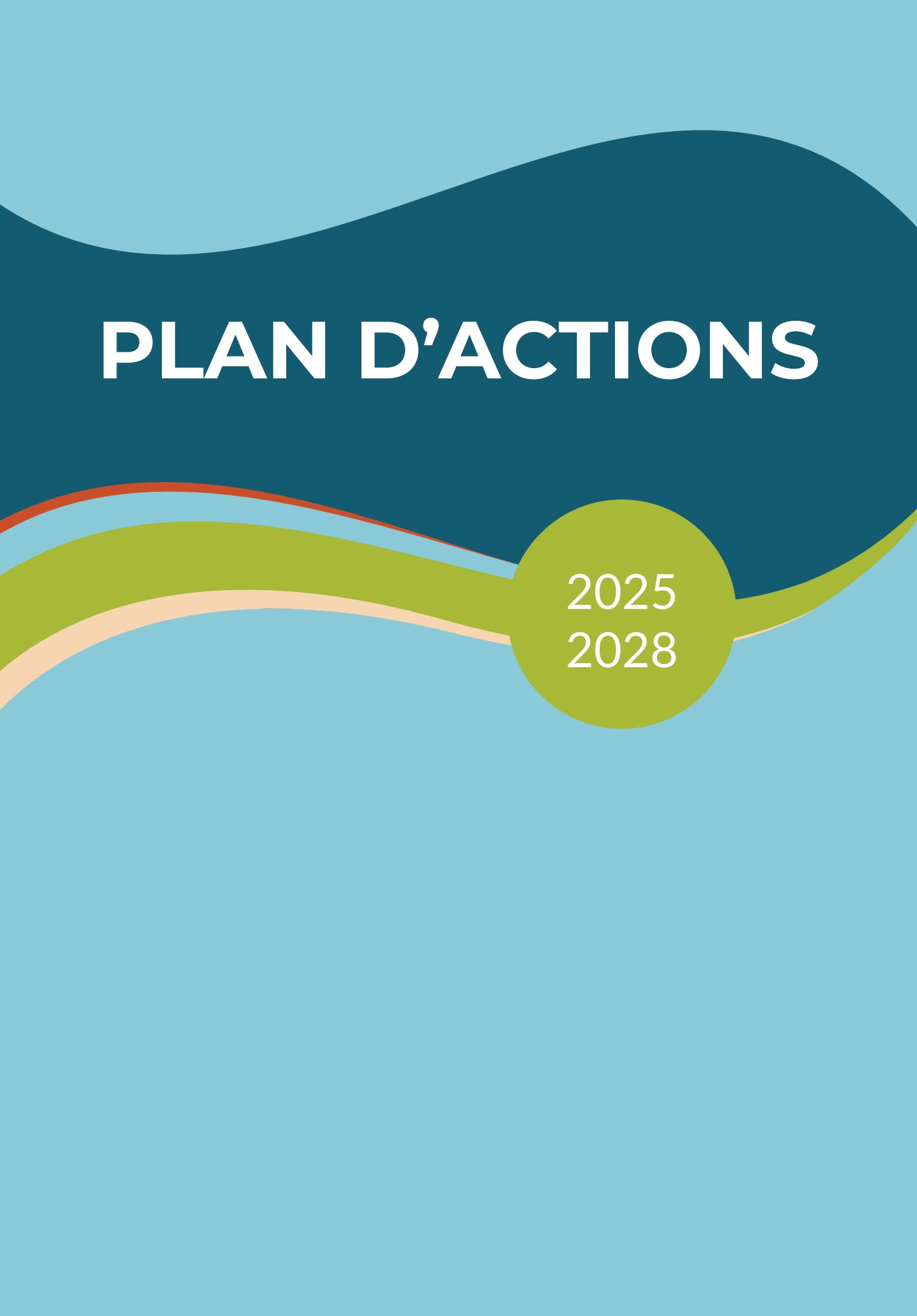
Le projet précise les contours des principales thématiques et cibles: sports de pleine nature (espace trail, randonnées, golf), paysages et patrimoine (granges pyramidales du Pays-Fort), activités de loisirs (Loire à vélo, canoë, pêche), ainsi que l'art et l'événementiel.

En parallèle, une action de valorisation de l'axe ligérien a été menée, autour du concept La Loire des îles ©, en coopération avec les offices de tourisme de trois départements.

Cette ambition s'inscrit dans une dynamique d'excellence, avec en perspective Bourges 2028 et une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.



# PLAN D'ACTIONS



2025  
2028

# PLAN d'Actions 2025-2028

La démarche engagée par le Département de mise à jour de son schéma du tourisme répond à sa volonté de partager une même ambition avec l'ensemble des acteurs du secteur, pour les années à venir, en faveur du développement de l'économie touristique du Cher et du renforcement de l'attractivité du département.

Les principales étapes de cette démarche se sont déroulées entre 2023 et 2024 :

- évaluation du précédent schéma 2016-2021 comportant 18 actions et un bilan partagé avec les acteurs touristiques révélant une réalisation de 90 % des actions
- réunions de concertations avec une trentaine de réseaux et d'acteurs touristiques (collectivités, office de tourismes, comités départementaux, sites...)
- organisation d'ateliers autour des axes retenus avec une centaine de participants sur deux thématiques : la promotion de notre destination / les itinérances douces comme levier de développement

Après cette phase préparatoire, l'écriture du présent schéma a été réalisée par le Département et sa Direction des dynamiques territoriales touristiques et environnementales, en partenariat avec l'Agence tourisme et territoires du Cher selon 2 axes stratégiques :

## Axe n° 1: renforcer l'identité du territoire pour se démarquer

L'objectif est de développer encore la destination Berry Province et l'ensemble des destinations infradépartementales en accentuant notre positionnement de destination « campagne ».

Autour de cet axe, le schéma propose de renforcer la valorisation des pépites du Cher, l'accompagnement et l'amélioration de l'offre touristique, ainsi que de contribuer au succès de Bourges Capitale Européenne de la culture 2028, avec des retombées économiques pour le Berry sur le long terme. La mobilisation de tous les acteurs permet aussi de travailler sur les points faibles identifiés dans le diagnostic.

## Axe n° 2: structurer le territoire autour des itinérances douces

Le Cher possède des caractéristiques naturelles et des paysages variés propices au développement du tourisme au rythme de la nature.

Les importants aménagements réalisés ces dernières années permettent déjà de promouvoir l'itinérance à vélo, avec la réalisation de véloroutes telles que la Loire à vélo ou Cœur de France à vélo au bord du canal de Berry.

Ce schéma propose des actions de structuration et d'entretien des itinéraires et des sites, avec notamment la création d'un nouveau Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR) accessible au grand public avec des randonnées téléchargeables ainsi que le lancement de la mise en valeur de la rivière Cher. Enfin, les actions envisagées comprennent l'accompagnement des initiatives pour une offre adaptée en termes d'hébergements, restauration et services et une commercialisation accrue par la labellisation des services et équipements.



AXE

1

## Action 1 – Mobiliser autour de la destination Berry

### 1 - Renforcer la destination Berry

Le premier enjeu de notre schéma est d'organiser et coordonner l'ensemble des actions et moyens mobilisés pour faire connaître notre territoire à l'extérieur. La compétence tourisme est partagée par tous les échelons des collectivités territoriales, ce qui est une force, mais aussi en complexifie terriblement la mise en œuvre.

Pour la promotion du tourisme, le mot « Cher » n'est de toute évidence pas pertinent et la destination n'existe que par la province historique du Berry, que les deux départements de l'Indre et du Cher ont décidé de partager depuis 1990.



### STRATÉGIE BERRY PROVINCE

Pour l'AD2T et l'Agence d'attractivité de l'Indre, les objectifs assignés pour la destination Berry sont les suivants:

- garantir la parfaite opérationnalité des outils numériques pour la destination Berry Province;
- proposer chaque année des campagnes de communication pertinentes;
- assurer le déploiement de la marque auprès des professionnels et opérateurs du tourisme, et en priorité auprès des offices de tourisme;
- accompagner les initiatives d'autres filières, notamment pour le déploiement d'une marque Berry pour les produits agricoles locaux;
- favoriser la logique d'initiatives à l'échelle du Berry, notamment pour la randonnée, les circuits thématiques, les produits locaux ou encore les espaces naturels.

Compte tenu des moyens disponibles pour assurer la promotion de la destination Berry Province, il est impératif de faire converger toutes les initiatives pour renforcer celle-ci.

**L'échelon régional:** le Conseil régional Centre-Val de Loire, dans l'action n° 9 de sa stratégie « ambition 2030 », a ancré son positionnement touristique autour de la marque « Val de Loire ». Il confie au CRT le soin de l'articulation de cette marque « étandard » avec les marques intrarégionales, dont le Berry, afin d'assurer des liens et de la réciprocité dans les moyens techniques et financiers mobilisés pour la communication. Dans cette optique, la Région accompagne techniquement et financièrement la conception et le déploiement des actions de promotion Berry Province.

**Les deux départements:** l'Indre et le Cher couvrent la province historique du Berry et à ce titre s'associent derrière cette marque pour assurer la promotion du territoire. Le partenariat est exemplaire depuis de nombreuses années et se traduit par le cofinancement des actions de promotion à hauteur 50 % pour les deux départements et 50 % pour le Conseil régional. Les moyens ainsi mobilisés permettent d'ancrer durablement certains outils essentiels comme les sites internet de promotion et de réservation, la communication sur les réseaux sociaux, l'accueil presse et influenceurs, la communication tv et affichage, ainsi que certains événements.

#### Les EPCI et leurs offices de tourisme:

L'exercice de la compétence « promotion touristique » est inégal sur l'ensemble du Cher et nécessite un travail d'harmonisation et d'accompagnement auprès des EPCI pour optimiser les moyens mobilisés. Si la destination Berry est une évidence pour une promotion de niveau national, à l'échelon local la valorisation des destinations infradépartementales semble tout aussi légitime. Ainsi, la Sologne, la Loire, Bourges et le sud Berry peuvent articuler leurs actions de communication en parfaite adéquation avec la destination « ombrelle » du Berry. Cette action spécifique sera renforcée ci-après.

# Action 1 - Destination Berry

## Les sites touristiques et les grands opérateurs:

Le signe le plus encourageant pour une marque de destination est son appropriation par les opérateurs économiques, notamment les grands sites touristiques et les organisateurs d'événements. Un travail important reste à conduire pour réussir cet objectif. La diffusion de la marque et sa mise à disposition des professionnels devront être relayées par l'ensemble des structures publiques (AD2T, Offices de tourisme).

Les acteurs ciblés sont bien entendu les sites et structures les plus importants, disposant de moyens pour la communication au rang desquels sont identifiés :

- Les sites du Conseil départemental du Cher
  - Abbaye de Noirlac
  - Bases de loisirs de Sidialles et de Goule
  - Pôle des étoiles et Espace métal de Grossouvre
  - Pôle du cheval et de l'âne
- Les grands monuments historiques
  - Palais Jacques Cœur
  - Cathédrale de Bourges
  - Sites et châteaux de la route Jacques Cœur
- Les organisateurs d'événements
  - Printemps de Bourges et festivals musicaux
  - Bourges 2028
  - Randonnées Bourges/Sancerre et épreuves sportives

### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Sensibiliser et faire adhérer les acteurs à travers la mise en place de réunions d'information pour présenter les objectifs, les avantages et les outils liés à la marque. Mettre en avant les retombées positives observées sur d'autres destinations utilisant une marque ombrelle;
- ☞ Accompagner individuellement les structures qui souhaitent intégrer la marque dans leurs documents et supports;
- ☞ Associer la marque Berry Province à toutes les manifestations majeures du département (fêtes, manifestations sportives et culturelles...);
- ☞ Organiser un événement annuel "Berry Province" pour fédérer les acteurs et présenter les nouveautés.

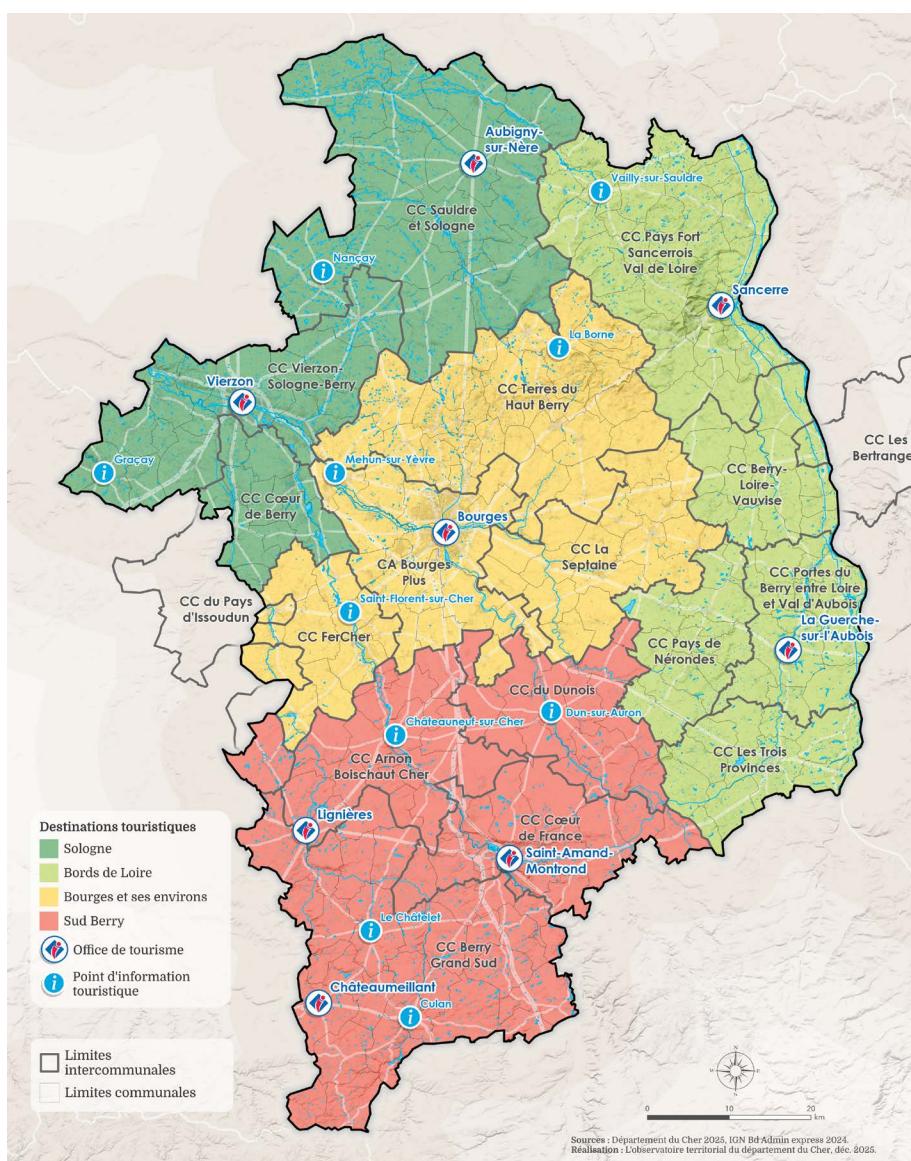
# La destination touristique

## 2 - Renforcer l'organisation territoriale

La stratégie de marque Berry Province doit être déclinée sur les territoires.

La destination « Berry » trouve ses déclinaisons dans le Cher autour des 4 destinations infradépartementales avec chacune leur porte d'entrée dans le département: la Sologne, Sancerre et la Loire, le Sud Berry et Bourges.

Si le travail est en cours pour le Sud Berry et Bourges avec la création de leur marque respective « Destination Sud Berry » et « Bourges » Il est impératif de poursuivre et renforcer la démarche engagée dans le précédent schéma pour mutualiser au maximum les moyens mobilisés pour la promotion du territoire. La mutualisation des moyens humains, techniques et financiers optimise l'impact des actions de communication et réduit les coûts. Elle facilite également la création d'offres touristiques intégrées, valorisant la diversité et la complémentarité des territoires. Cette synergie renforce également l'image de marque de la destination et améliore l'expérience globale des visiteurs



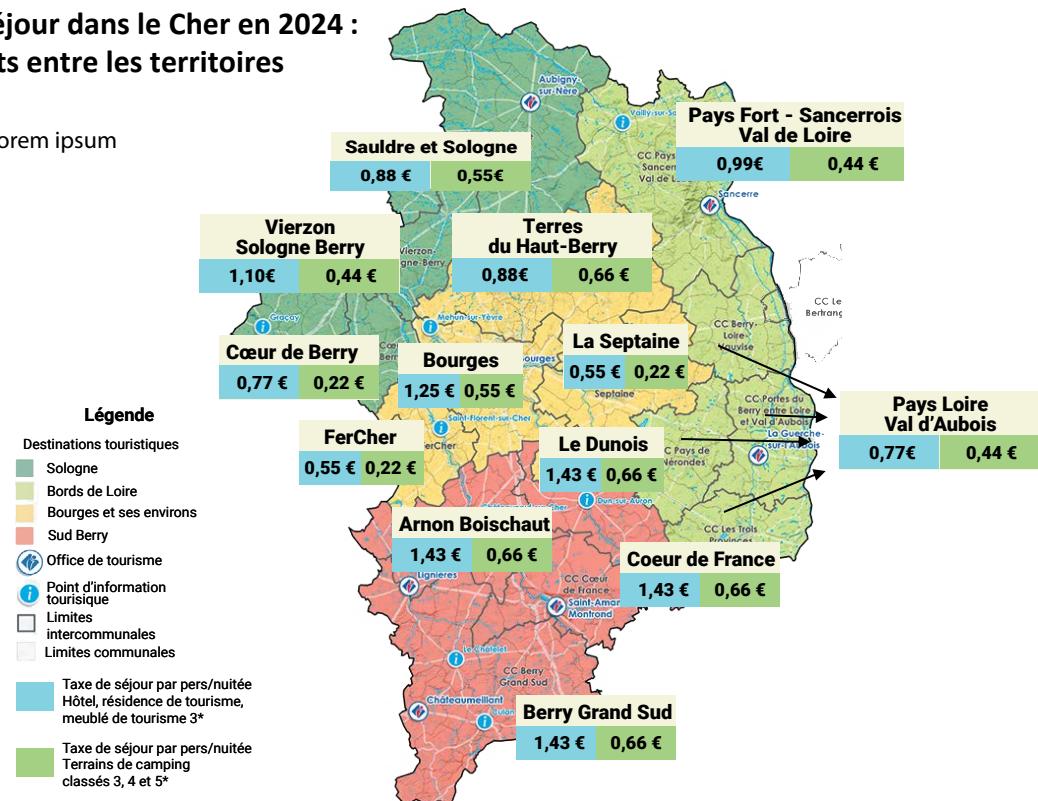
# Action 1 - Destination Berry

Pour chacune de ces destinations les objectifs poursuivis sont les suivants :

- adoption d'une stratégie partagée par toutes les structures en charge de la promotion et du développement touristique ;
- partage d'une marque de destination commune ;
- mutualisation de moyens humains et techniques, notamment dans les domaines suivants :
  - Promotion numérique
  - Ingénierie et accompagnement des professionnels du tourisme
  - Itinérance douce
  - Programme d'animations ;
- harmonisation des modalités de la taxe de séjour: montants et affectation des produits.

## La taxe de séjour dans le Cher en 2024 : de gros écarts entre les territoires

Lorem ipsum



Le Département apportera son soutien aux territoires engagés dans la démarche, avec le concours de l'Ad2T et des dispositifs d'accompagnement techniques et financiers.

## ACTIONS À METTRE EN PLACE :

- ☞ Définir l'identité de chaque destination avec les élus, offices de tourisme, associations...
- ☞ Élaborer une charte graphique et un kit de communication, associés à la marque Berry;
- ☞ Création d'une plateforme numérique commune, d'un calendrier d'animations coordonnées, d'une cellule d'ingénierie touristique...
- ☞ Développer une offre touristique commune (conception de circuits et produits communs);
- ☞ Mettre en place un suivi et une stratégie de l'utilisation des recettes de la taxe de séjour, affectées au développement touristique.

## LES CIBLES POUR L'ACTION N° 1

### Objectif n° 1:

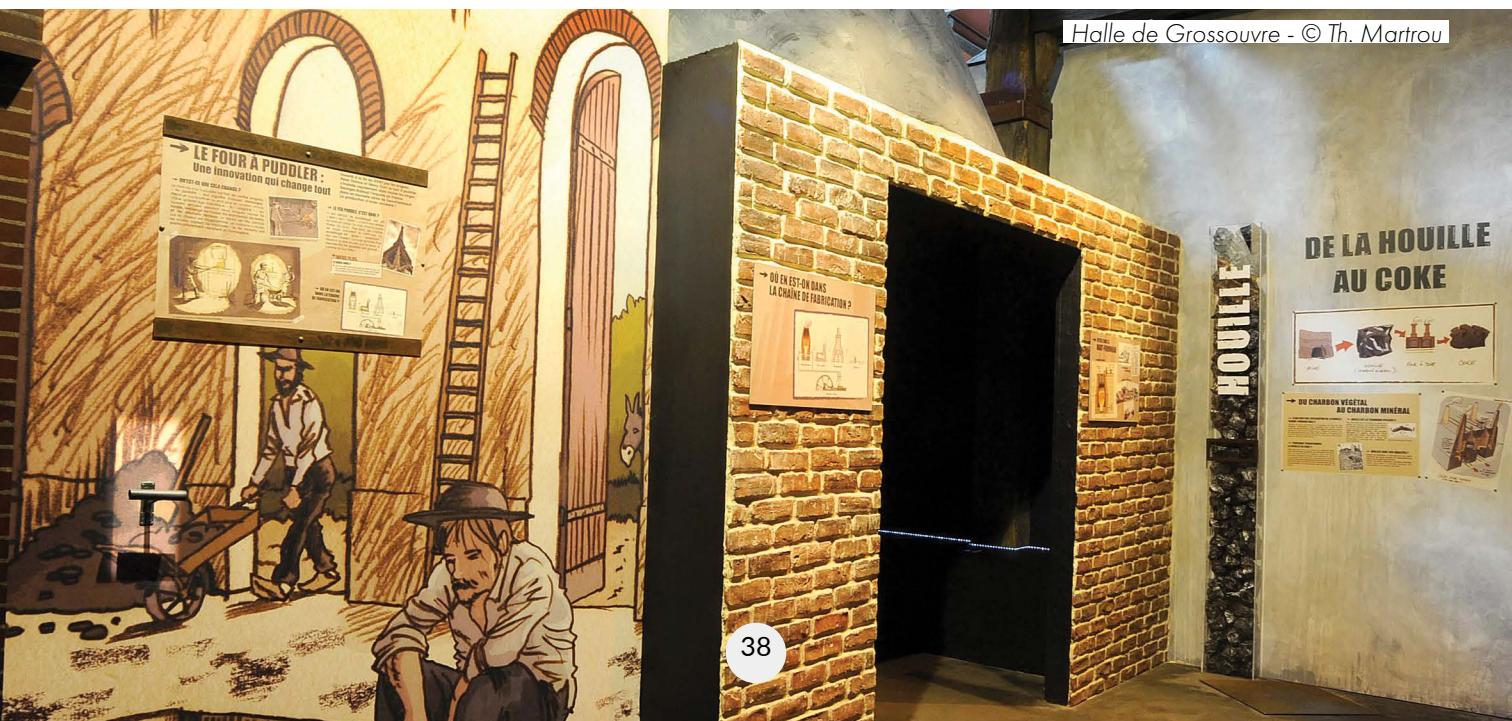
Déployer la marque de destination Berry auprès de l'ensemble des acteurs du tourisme. Adapter la marque aux identités de chaque partenaire.

### Objectif n° 2:

Consolider l'organisation territoriale autour des 4 destinations:

- Sologne;
- Bords de Loire;
- Sud Berry;
- Bourges.

Halle de Grossouvre - © Th. Martrou



# Action 2 - Ingénierie

## Action 2 – Accompagner l'attractivité du territoire

Dans un contexte de concurrence accrue entre les destinations et face à l'évolution des attentes des visiteurs, il est essentiel de proposer une offre touristique qualitative, diversifiée et durable. Le présent schéma de développement touristique joue un rôle clé dans la structuration et la dynamisation de l'offre touristique locale et les actions à mener doivent porter sur l'accompagnement et l'amélioration de cette offre.

### 1 - Renforcer la formation des acteurs locaux et promouvoir la coopération



La professionnalisation des acteurs du tourisme est un levier essentiel pour garantir la qualité de l'accueil et des prestations. Il est donc proposé de déployer largement les dispositifs de formation continue adaptés aux besoins du terrain (accueil, langues, numérique, gestion, transition écologique, etc.) et de renforcer l'ingénierie d'accompagnement, notamment à travers des structures d'appui et de conseil aux porteurs de projets. De même, la mise en réseau et la coopération entre les acteurs du tourisme (institutionnels, privés, associatifs) doivent être encouragées afin de favoriser les synergies, mutualiser les moyens et assurer une cohérence dans les actions.

#### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Promotion d'un programme de formation thématiques (accueil, numérique, transition écologique...) couplé à un accompagnement personnalisé pour les porteurs de projets;
- ☞ Création d'un réseau d'acteurs pour favoriser la coopération et le partage de bonnes pratiques.

### 2 - Favoriser la diversification de l'offre touristique

En relation étroite avec les acteurs déjà en place dans le département, et afin de répondre à la demande croissante de nouvelles expériences et de limiter les effets de la saisonnalité, il convient d'encourager le développement de produits innovants: tourisme culturel, gastronomique, de pleine nature, bien-être.

Cette diversification contribuera également à mieux valoriser les ressources locales et à renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire.

#### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Campagne de communication dédiées aux produits « quatre saisons »: valoriser la variété des activités et des territoires pour encourager les visiteurs à revenir découvrir de nouvelles expériences;
- ☞ Création de produits innovants favorisant les expériences immersives ou des offres sur-mesure de sorte à surprendre le visiteur.

## 3 - Améliorer la qualité des infrastructures et des services

Il est essentiel d'offrir une expérience touristique à la fois fluide, qualitative et mémorable. Cela implique de garantir un haut niveau de confort, de lisibilité et d'accueil tout au long du parcours, en s'appuyant sur des équipements performants et bien intégrés dans leur environnement.

Du point d'entrée sur le territoire, jusqu'à la destination finale du client, les infrastructures doivent répondre aux nouveaux usages: clarté des informations, besoin de connectivité, mobilité douce, services personnalisés ou encore autonomie du visiteur. Leur modernisation doit également permettre de mieux valoriser les ressources naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire, en les rendant accessibles au plus grand nombre.

Cette démarche s'inscrit résolument dans une logique de séduction pour des visiteurs d'un jour ou de futurs habitants. L'ambition est claire: faire du territoire une destination accueillante, moderne, innovante et responsable.

### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Réaliser un diagnostic territorial des infrastructures existantes (accueil, stationnement, signalétique, service numérique);
- ☞ Mettre en œuvre un plan de modernisation intégrant le développement des mobilités douces (pistes cyclables, stationnement vélo...);
- ☞ Mobiliser une attention particulière sur les entrées de Département.

## 4 - Soutenir la création et la rénovation des hébergements, notamment via l'ingénierie

Dans une logique d'attractivité durable et équilibrée du territoire, le soutien à la création et à la rénovation d'hébergements touristiques constitue un levier essentiel. Il s'agit d'accompagner les porteurs de projets, publics comme privés, dans la conception et la concrétisation de nouvelles capacités d'accueil, adaptées aux attentes des clientèles et aux spécificités locales.

La rénovation de l'existant représente un enjeu majeur. Elle permet d'améliorer le confort des visiteurs, de renforcer la performance énergétique des bâtiments, et de repositionner l'offre sur un marché touristique exigeant et concurrentiel.

Pour garantir la faisabilité et la qualité des projets, il est indispensable de mobiliser l'ingénierie territoriale dès les premières phases: études d'opportunité, conseil architectural, choix de modèles économiques, recherche de financements... Cette expertise technique constitue un appui stratégique pour sécuriser les investissements et accélérer leur mise en œuvre.

Enfin, une attention particulière sera portée aux zones rurales ou peu desservies par l'offre d'hébergement. L'objectif est de réduire les disparités territoriales, d'irriguer l'ensemble du département en solutions d'accueil diversifiées, et de stimuler un tourisme de proximité à fort ancrage local.

### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Création d'un guichet unique d'accompagnement pour les porteurs de projets, animé par les structures d'ingénierie touristique (Ad2T, CAUE, CIT, etc.);
- ☞ Lancer des appels à projets ciblés dans les zones prioritaires;
- ☞ Valoriser les projets exemplaires par le biais de visites techniques et de campagnes de communication pour créer un effet d'entraînement local.

## Action 2 - Ingénierie

### 5 - Développer une démarche de tourisme durable

Enfin, le développement touristique ne saurait se concevoir sans une prise en compte forte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Il convient d'encourager les démarches de labellisation, de gestion responsable des ressources, de sensibilisation des visiteurs et des professionnels à la transition écologique, ainsi que la promotion d'une offre respectueuse des territoires et de leurs habitants.

Ce programme d'action vise à créer les conditions d'un développement équilibré, durable et compétitif, au service des territoires et de leurs populations. Les acteurs du département peuvent s'appuyer sur plusieurs structures satellites qui jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de projets innovants et cohérents, en apportant leur expertise spécifique.

**Tourisme et Territoires du Cher** et son pôle développement, accompagne les porteurs de projets pour leur proposer des solutions adaptées. Leurs principales missions sont les suivantes :

- soutenir l'initiative de l'investissement public et privé en aidant les collectivités et partenaires à faire aboutir des projets
- conforter la compétitivité et l'innovation des offres et des destinations touristiques
- animer les réseaux, marques et labels d'hébergement

La société « **Les 1000 lieux du Berry** » est au service des collectivités et assure la gestion et l'animation de cinq sites touristiques, propriétés du Département mais également la gestion des campings de Saint-Amand-Montrond et Saint-Satur. Elle facilite les projets et la gestion de ces sites en apportant son expertise, ses moyens humains et techniques, dans le but d'optimiser les résultats de gestion.

Le **CAUE** est mobilisé, quant à lui, pour de multiples aides à la décision, grâce à son savoir-faire et ses conseils sur les volets paysagers, environnementaux et urbanistiques. Pour valoriser les entrées de département ou améliorer les abords de certains sites, le coup de crayon des collaborateurs est précieux.

L'agence **Cher Ingénierie des Territoires** (CIT) a pour vocation d'apporter conseil et assistance aux communes et structures intercommunales notamment dans le domaine des aménagements et des équipements publics avec par exemple la réalisation d'étude de faisabilité, l'assistance technique pour la réalisation de travaux d'un itinéraire et/ou d'un équipement cyclotouristique...

#### ACTIONS À METTRE EN PLACE :

- ☞ Mobiliser nos structures départementales: Tourisme & Territoires, le CAUE, Cher Ingénierie des Territoires ou Les 1000 Lieux du Berry pour identifier, expérimenter, accompagner les initiatives;
- ☞ Sensibiliser les professionnels via des projets exemplaires de la transition écologique.

Écolodge au village de Goule - © SPL 1000 Lieux du Berry



# La destination touristique

## LES CIBLES POUR L'ACTION N° 2

### **Objectif n° 1:**

Promouvoir un programme de formation et de partage d'expérience réussie pour les professionnels du tourisme du Cher.

### **Objectif n° 2:**

Accompagner la diversification des professionnels, avec de nouvelles offres pour les hébergeurs et restaurateurs, des programmations élargies pour les sites, des labellisations thématiques pour de nouvelles clientèles.

### **Objectif n° 3:**

Réaliser un diagnostic des infrastructures d'accueil touristique et un plan d'amélioration à soumettre à tous les opérateurs compétents.

### **Objectif n° 4:**

Mettre à disposition des professionnels du tourisme du Cher un dispositif de conseil et d'accompagnement pour les projets.

### **Objectif n° 5:**

Intégrer la dimension de la transition écologique dans les projets, avec le conseil de nos structures départementales.

Cathédrale Jean Linard - © Th. Martrou



# Action 3 - Se démarquer

## Action 3 – Se démarquer et mettre en lumière les « pépites » du Cher

Dans le monde concurrentiel du tourisme, créer des expériences client uniques et mémorables est essentiel pour se démarquer. C'est pour cela qu'il est particulièrement important d'encourager et mettre en valeur toutes « les Pépites » du territoire. Ces sites permettent de découvrir le territoire autrement, avec des lieux atypiques, et des expériences uniques.

### - La Borne

La Borne à Henrichemont est un charmant hameau réputé pour son riche patrimoine artisanal et son cadre naturel préservé. Il attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs grâce à son savoir-faire unique en poterie traditionnelle. Les ruelles du village invitent à la découverte de nombreuses boutiques d'artisans où il est possible d'admirer et d'acheter des pièces en céramique.

Plusieurs lieux de visite sont dédiés particulièrement adapté à l'accueil du public : le **Musée de la Poterie** qui accueille la collection du Musée Vassil Ivanov ; le **Centre Céramique de La Borne**, qui déploie ses activités autour de la production, de la diffusion, de la médiation d'une culture céramique contemporaine.

Les événements culturels, tels que les « Grands Feux » et les expositions organisées tout au long de l'année offrent également une occasion de plonger dans l'univers artistique local. La Borne constitue une destination touristique inattendue, alliant tradition, culture et savoir-faire local.

### ACTIONS À METTRE EN PLACE :

- ☞ Structuration des espaces publics ;
- ☞ Renforcement de la signalétique sur site ;
- ☞ Éductour pour les professionnels du tourisme.

### - La Cathédrale Linard

La Cathédrale Jean Linard attire près de 15 000 visiteurs par an. Conçue et construite par l'artiste Jean Linard, à Neuvy-Deux-Clochers, cette cathédrale est une œuvre architecturale unique, mêlant art, nature et spiritualité. C'est un joyau de l'art singulier, inscrit aux Monuments historiques.

Situé dans un cadre naturel paisible, le lieu se distingue par sa construction originale, entièrement réalisée à la main avec des matériaux locaux tels que la pierre, le bois et le béton. La façade est ornée de détails sculptés, de vitraux colorés et de motifs symboliques.

Les visiteurs peuvent profiter d'une promenade dans un cadre paisible, propice à la réflexion et à l'émerveillement au milieu des œuvres de l'artiste. Une petite restauration permet de compléter la visite. Une programmation d'événements artistiques est proposée l'été (concerts, spectacles, théâtre et animations).

### ACTIONS À METTRE EN PLACE :

- ☞ Renforcement des infrastructures publiques à proximité – accès/stationnements.
- ☞ Renforcement des signalétiques directionnelles et informatives /
- ☞ Accompagnement du site pour son développement.

## - Les Marais de Bourges

Situés au cœur de la ville et à quelques minutes du centre historique, les marais de Bourges offrent sur 135 ha un paysage exceptionnel mêlant eaux calmes, végétation luxuriante, lieu de promenade et jardins familiaux.

L'un des grands attraits des marais de Bourges réside dans leur diversité écologique. On peut y observer une multitude d'oiseaux migrateurs, de poissons et d'insectes, ce qui en fait un site privilégié pour les amateurs de nature à proximité immédiate de la ville. Si c'est un lieu convivial pour les détenteurs de jardins et les promeneurs berruyers, en revanche il reste confidentiel et intimiste.

Quelques activités sont cependant proposées : Balades guidées en barques traditionnelles ou en canoës, des apéros barques au cours de l'été avec une perspective sur la cathédrale.

Des sentiers balisés permettent des petites randonnées à pied ou à vélo, pour découvrir la flore et la faune tout en profitant du calme environnant.

Des ateliers nature et des visites guidées sont également organisés ainsi qu'une fête annuelle des marais.

### **ACTIONS À METTRE EN PLACE:**

- ☞ Installation d'une structure de coopération locale;
- ☞ Adoption d'un plan pluriannuel d'aménagement pour la découverte et la protection du site;
- ☞ Ingénierie de projet pour installer durablement une offre inspirée des hortillonnages à Amiens.

## - Les Jardins remarquables du Cher

Cinq jardins sont labellisés « jardin remarquable » dans le Cher par le Ministère de la culture et de la communication. Ils sont tous originaux et le reflet des personnes qui les ont imaginés ou créés.

- Le Parc floral d'Apremont-sur-Allier
- Les Jardins du Prieuré d'Orsan
- La Roseraie et les Chartreuses du Château d'Ainay-le-Vieil
- Le Parc du château de Jussy-Champagne
- Le Parc du château de Pesselières à Jalognes

En outre, le Jardin de Marie situé à Neuilly-en-Sancerre, sans être labellisé « jardin remarquable », constitue également une « pépite » dans le Cher, tout comme celui de l'abbaye de Noirlac.

Certains de ces jardins proposent des événements (concerts, théâtre, ateliers...) ainsi que des hébergements, de la restauration, une boutique... Pour les autres ces services et la communication (site internet) sont à développer.

### **ACTIONS À METTRE EN PLACE:**

- ☞ Confortement des infrastructures publiques pour les accès et le stationnement;
- ☞ Renforcement des signalétiques directionnelles et informatives;
- ☞ Travail collectif sur la filière pour renforcer la promotion et la programmation d'événements en saison.

## Action 3 - Se démarquer

### - Le port de Marseilles-lès-Aubigny et le tourisme fluvial

Directement connecté à la Loire à vélo, le port de Marseilles-lès-Aubigny est situé à mi-parcours sur le canal latéral à la Loire. Il se distingue par ses quais pittoresques bordés de bateaux de différentes tailles et surtout son chantier naval, unique en son genre dans la région. Le port est entouré d'un environnement naturel, avec des espaces verts et des sentiers de promenade.

L'atmosphère de ce site est intimement liée à l'eau et au voyage.

Le lieu est aussi un carrefour stratégique des véloroutes Cœur de France à vélo et de la Loire à vélo. Le rythme de passage des vélos dans le village va constamment s'accroître dans les prochaines années avec la jonction de ces 2 itinéraires et la possibilité de rejoindre notamment Bourges.

C'est un lieu hautement atypique qui sera de plus en plus fréquenté et qui devrait proposer tous les services d'une destination touristique de qualité.

#### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Accompagner l'amélioration des espaces publics;
- ☞ Faire émerger des projets d'hébergements touristiques (aire de camping-cars, auberge sur le port) et de commerces, mobiliser le dispositif Ulule;
- ☞ Renforcer la signalétique et la notion de carrefour stratégique;
- ☞ Adopter un plan de développement pour le tourisme fluvial – installer une station de location de bateaux.

### - Vierzon vue depuis le Canal de Berry

Le Canal de Berry constitue un véritable atout pour la découverte de Vierzon avec un angle de vue sur la ville unique. Les promenades le long de ses berges offrent un cadre idéal pour la marche, le vélo ou la détente en famille.

Des activités de navigation, de pêche, ou encore la découverte de la faune et de la flore locales sont déjà proposées tout au long de l'année, ainsi qu'une activité de restauration guinguette.

La ville est un carrefour stratégique à la fois routier, ferroviaire et cyclable. Cette porte d'entrée touristique doit être particulièrement soignée.

#### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Finalisation qualitative des principaux espaces publics;
- ☞ Accompagnement à la mise en place d'un bouquet de services complet pour les touristes à vélo;
- ☞ Renforcement de la promotion en qualité de ville étape et porte d'entrée départementale;
- ☞ Mise en lumière des trésors cachés de la ville.

### - Aubigny-sur-Nère, l'écossaise

Située entre Berry et Sologne, la ville d'Aubigny-sur-Nère est la cité des Stuarts. Son histoire écossaise commence pendant la Guerre de cent ans. Pendant près de 250 ans, la ville vit à l'heure écossaise, qui y laisse encore aujourd'hui un héritage omniprésent.

La ville se dévoile à travers ses ruelles pavées, ses maisons anciennes et ses monuments historiques. L'un des sites incontournables est son château.

# La destination touristique

La ville accueille des festivals, des marchés et des événements culturels qui animent la vie locale et attirent de nombreux visiteurs.

Tous les ans autour du 14 juillet, la Cité célèbre son amitié séculaire avec les Écossais lors des fêtes Franco-Écossaises qui accueillent de nombreux visiteurs et offre au son des cornemuses, le défilé de pipe bands, des marchés médiévaux et écossais ainsi que des concerts et ripailles.

C'est cette ambiance exceptionnelle qui fait l'attrait particulier d'Aubigny-sur-Nère et sa situation géographique au nord du département est un atout en qualité de porte d'entrée sur le territoire.

## ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Renforcement des infrastructures publiques pour les accès et le stationnement;
- ☞ Accompagnement pour faire émerger des initiatives en matière d'hébergement, de restauration et de services touristiques, notamment pour les publics à vélo;
- ☞ Marketing spécifique sur la destination atypique.

### - L'étang du Puits

À cheval sur les départements du Cher et du Loiret, l'étang du Puits est le plus grand étang de la Sologne en superficie. Le site est la propriété de l'État et est classé depuis le 12 juillet 1965, en application de la loi du 2 mai 1930, pour préserver son paysage pittoresque.

Son intérêt paysager est caractéristique des étangs de la Sologne, mais il témoigne également d'un intérêt historique avec sa proximité du Canal de la Sauldre. Avec plus de 80 000 visiteurs chaque année, le site est la destination favorite des habitants alentour pour tous les loisirs nautiques et de nature. Le site offre ainsi en saison, de multiples activités de baignade, et de loisirs avec la pratique de la navigation à voile, du ski nautique, du pédalo, du paddle.

Un espace naturel sensible est géré par les deux départements pour préserver le caractère environnemental exceptionnel du site. À ce titre un ensemble d'aménagements sont réalisés pour observer la faune sans déranger les espèces vivantes sur le site. La pêche est également une activité importante sur le site et pratiquée toute l'année.

Le site sera bientôt connecté à la Méridienne à vélo. À terme, un lien pourra aussi émerger vers Lamotte-Beuvron, le long du canal de la Sauldre.

## ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Adoption d'un plan de développement et de gestion touristique du site pour le moyen terme;
- ☞ Renforcement du volet naturel du site par la construction d'un tour de l'étang complet et qualitatif;
- ☞ Recherche de partenaires pour compléter l'offre d'hébergement et de restauration.

# Action 3 - Se démarquer

## LES CIBLES POUR L'ACTION N° 3

### **Objectif n° 1:**

Mobiliser les compétences départementales pour améliorer les espaces publics connectés à chaque site.

### **Objectif n° 2:**

Proposer un plan de développement à moyen terme pour chacun.

### **Objectif n° 3:**

Renforcer les dispositifs de signalisation.

### **Objectif n° 4:**

Mettre à disposition des responsables des sites un dispositif de conseil et d'accompagnement pour les projets, rechercher de nouveaux partenaires pour leur développement.

Étang du Puits à Argent-sur-Sauldre - © P. Mayer



## Action 4 – Cap vers 2028!

Notre organisation territoriale permettra de réaliser ou d'accompagner encore plus de projets dans le domaine du tourisme. À l'horizon 2028, se profilent de belles échéances et des projets prometteurs :

- **Bourges capitale européenne de la culture**: près de 2 millions de visiteurs sont annoncés en 2028 pour découvrir la programmation culturelle associée à cet événement exceptionnel. La qualité de l'accueil et l'offre adaptée que nous pourrons proposer seront les clés de succès et la garantie de retombées à long terme avec la découverte du Berry pour de nombreux visiteurs.

- Faire profiter tout le territoire de Bourges 2028

Le projet « Bourges Capitale européenne de la culture » est une opportunité majeure pour le département. Cette dynamique peut bénéficier à l'ensemble des territoires: mise en réseau d'acteurs, communication partagée, mobilité adaptée... À ce titre, le plan d'action tourisme « Cap 2028 » réalisé par l'Agence de développement touristique sera intensément mobilisé comme socle d'actions et de coordination.

- Travailler la satisfaction des visiteurs de bout en bout

Au-delà de l'événementiel, il sera essentiel d'intégrer une réflexion transversale sur la qualité de l'expérience visiteur à chaque étape du parcours (avant, pendant, après). Cela implique de penser l'accueil, l'orientation, les services, les mobilités, la signalétique ou encore le suivi post-visite. Là encore, le plan d'action « Cap 2028 » apportera des pistes concrètes pour structurer cette approche.

L'événement doit aussi être pensé comme un levier de transformation pérenne, au-delà de l'année culturelle. Pour cela, la stratégie départementale s'appuie sur une anticipation fine des retombées et une mobilisation collective des acteurs. L'objectif est clair: renforcer l'attractivité du Cher, améliorer l'expérience des visiteurs et irriguer tous les territoires, en capitalisant sur la dynamique régionale et nationale liée à la Capitale Européenne de la Culture.

**Cette stratégie, co-construite entre l'Ad2t et les acteurs locaux et régionaux, repose sur la coopération et l'innovation.** Mobilité douce, accessibilité, mise en avant de la gastronomie et des savoir-faire locaux, culture accessible partout: ces priorités sont issues d'une concertation élargie avec les socioprofessionnels et les Offices de Tourisme. En soutenant le tourisme responsable, en facilitant la circulation des visiteurs et en favorisant des expériences authentiques, le Département contribuera, aux côtés de l'Ad2t, à transformer Bourges 2028 en un héritage durable pour le territoire, au service des habitants comme des visiteurs.



© Ad2T du Cher

## Action 4 - Cap vers 2028



Bivouac © CRT Centre-Val de Loire

**- L'achèvement des V46 et V48:** nos deux véloroutes stratégiques, Cœur de France à vélo et la Méridienne à vélo, verront leurs travaux aboutir dans la durée de notre schéma. L'émergence des services associés, ainsi qu'une promotion spécifique, vont contribuer à densifier l'offre et favoriser de nouvelles animations sur l'ensemble des territoires. Les relais locaux des offices de tourisme notamment seront des facteurs clés du succès;



Aménagement - © E. Rochais

### - L'émergence de projets structurants:

- Bourges / Sancerre à vélo (V205): engagement des études de faisabilité et des procédures préalables pour créer une liaison douce sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée;
- « Latitude 46 » – Bourges - La Rochelle à vélo (V94): 5 départements s'associent pour créer un nouvel itinéraire transversal qui reliera le centre de la France à l'Océan Atlantique;
- Évolution du parc d'hébergements: mobilisation d'opérateurs privés pour faciliter la création ou la reprise de sites de qualité pour l'hôtellerie traditionnelle et de plein air.

### LES MOYENS MOBILISÉS POUR L'ACTION N° 4

- L'AD2T pour l'ingénierie et l'émergence des projets touristiques
- CIT pour l'accompagnement des collectivités avec les services du Conseil départemental
- La SPL les 1000 lieux du Berry pour proposer des solutions de gestion et de développement des sites propriétés de collectivités
- Les subventions aux projets en fonction des possibilités et des règlements en vigueur.



Aubigny-sur-Nère - Fêtes franco-écossaise - © T. Le Cornec

# AXE

2

# Structurer l'offre autour des itinérances douces

Le Cher possède des caractéristiques de densités urbaines et des paysages variés particulièrement propices au développement du tourisme au rythme de la nature. Avec près de 5 000 km de sentiers et itinéraires identifiés, aménagés et balisés pour une grande partie d'entre eux, tout le territoire dispose d'un potentiel de découverte au rythme des déplacements doux.

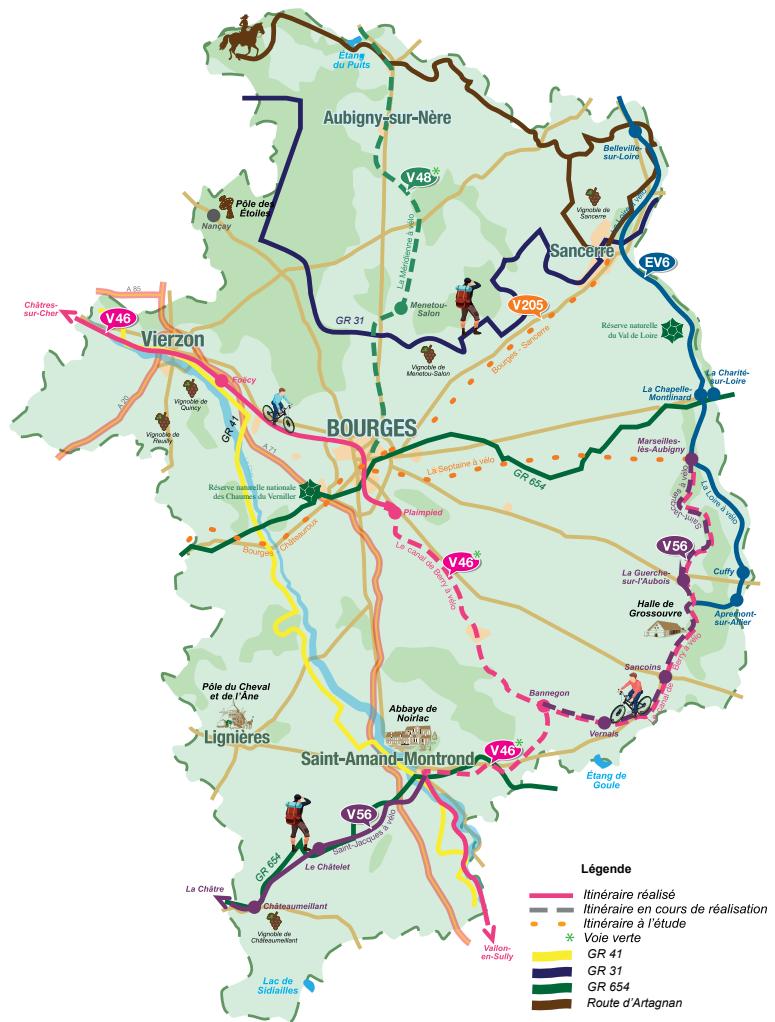
Les importants aménagements réalisés ces dernières années permettent de promouvoir l'itinérance à vélo avec la réalisation de véloroutes, souvent à proximité de l'eau, telles que la Loire à vélo ou Cœur de France à vélo au bord du canal de Berry, ou sur d'anciennes voies ferrées comme la Méridienne à vélo.

Quel que soit le mode de déplacement choisi, il est essentiel que l'ensemble des acteurs du tourisme se saisisse des multiples opportunités que vont offrir ces itinéraires avec leurs milliers de pratiquants pour favoriser la création de retombées locales.

## Une géographie favorable au développement touristique

- Les principaux itinéraires
    - Les véloroutes
    - Les chemins de grande randonnée (GR)
    - La route d'Artagnan
    - La Loire / Le canal latéral /  
La rivière Cher

Comme le montre la carte ci-contre, les axes structurants existants ou à aménager irriguent largement le territoire du Cher, permettant ainsi d'envisager des projets dans de multiples communes.

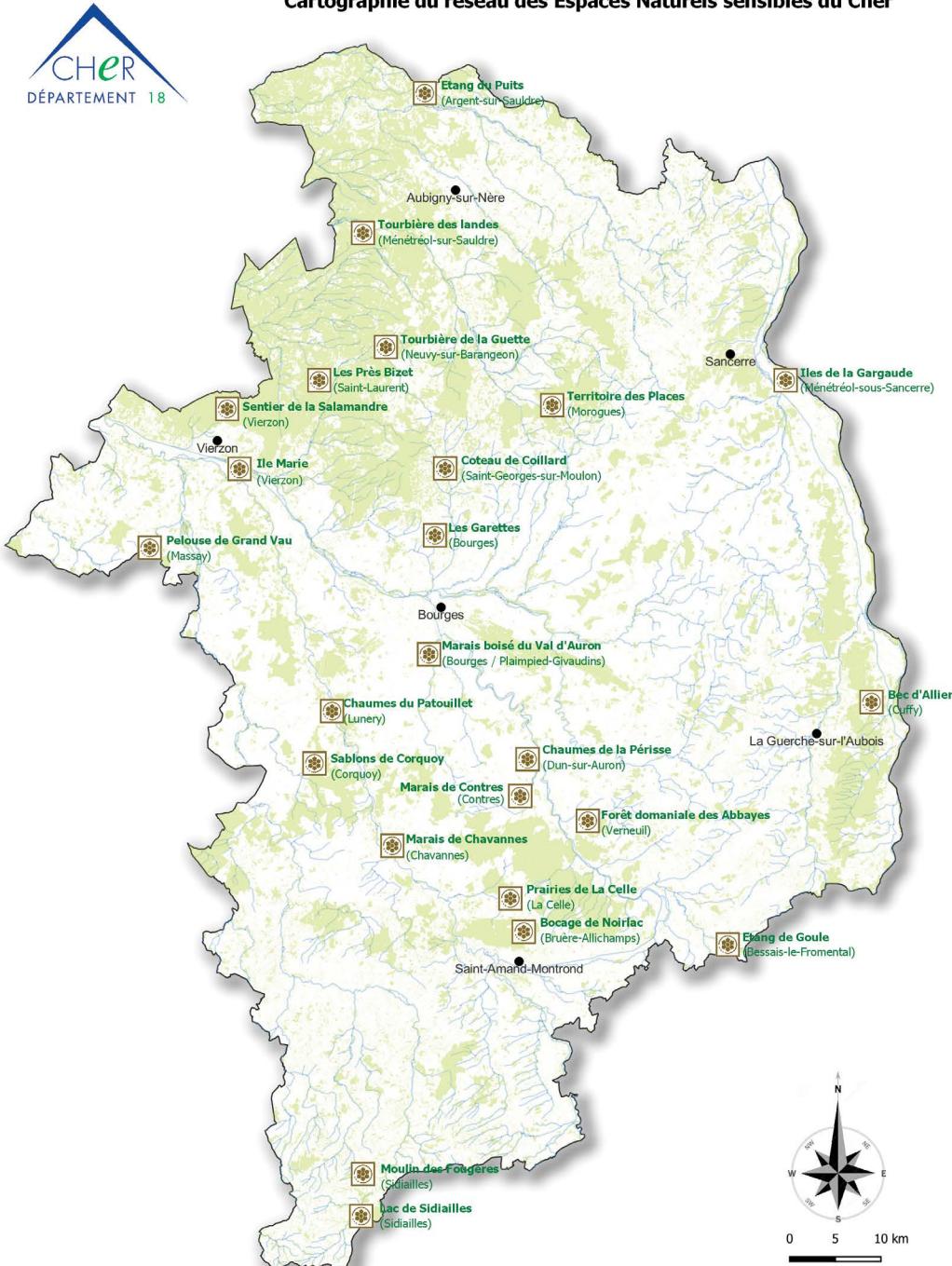


## Les espaces naturels au service de l'attractivité départementale

L'un des enjeux de ce schéma est de mieux valoriser les qualités environnementales de notre territoire et de les associer à l'offre touristique globale. Il s'agit de concevoir une offre globale organisée au départ, à proximité ou grâce à chaque espace naturel remarquable, avec un concept fort ancré sur la transition écologique et la biodiversité.

Le maillage du territoire du Cher grâce aux itinéraires doux et la connexion aux espaces naturels font aussi de cet axe de développement un outil puissant d'aménagement du territoire.

**Cartographie du réseau des Espaces Naturels sensibles du Cher**



Source Cd 18 - 2022

# Structurer l'offre autour des itinérances douces

Un potentiel important compte tenu des fréquentations attendues

|   |                       |   | 2023                             | 2024                             |
|---|-----------------------|---|----------------------------------|----------------------------------|
|    | Le cyclotourisme      | Loire à Vélo                                      | <b>92 253</b><br>cyclotouristes  | <b>92 855</b><br>cyclotouristes  |
|   |                       | Canal de Berry                                    | <b>115 686</b><br>cyclotouristes | <b>106 315</b><br>cyclotouristes |
|   | La randonnée pédestre | Randonnée Bourges Sancerre                        | ~ 4 000<br>participants          | ~ 5 000<br>participants          |
|   |                       | Trail de Sancerre                                 | <b>2 436</b><br>finishers        | <b>2 436</b><br>finishers        |
|   |                       | Trail des Terres du Haut Berry                    | <b>823</b><br>finishers          | <b>841</b><br>finishers          |
|   |                       | Marathon du Cher                                  | -                                | <b>1 493</b><br>finishers        |
|  | Le canoë/kayak        |   | -                                | <b>3 500</b><br>pratiquants      |
|  | L'équitation          | Nombre de licenciés en région Centre-Val de Loire | <b>33 049</b>                    | <b>32 198</b>                    |

La pratique des activités de loisirs nature, notamment via la randonnée, sous toutes ses formes, touche des centaines de milliers de personnes chaque année dans le Cher. Quand les grands itinéraires cyclables comme la Loire à vélo ou la Vélodyssée attirent chacun plus de 2 000 000 de cyclistes chaque année, on peut déjà observer dans notre seul département, près de 200 000 passages sur le canal de Berry à vélo et 120 000 sur la Loire à vélo...

Pour mesurer concrètement le potentiel de développement pour le commerce et les services locaux, lorsqu'en saison touristique on compte jusqu'à 700 cyclistes sur une seule journée, cela signifie qu'en moyenne toutes les minutes, du matin au soir, un vélo passe sur la piste cyclable au point de comptage. Le potentiel « client » est considérable pour un commerce ou service potentiellement implanté en lien avec l'itinéraire, ne serait-ce que pour une restauration rapide ou une activité de service « vélo ».

# Action 5: les axes structurants

## Action 5 – Construire les axes structurants

### 1 - Les véloroutes

#### - V46 - Cœur de France à vélo

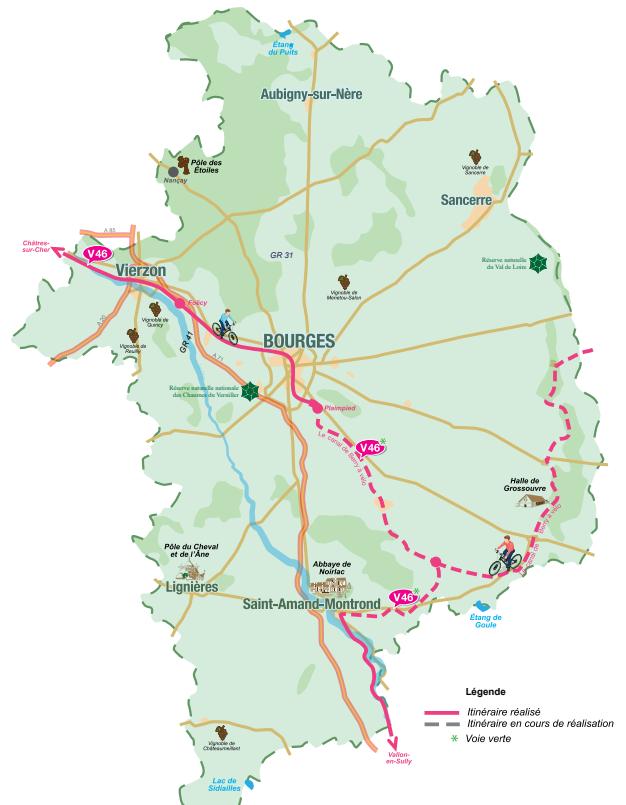
L'achèvement de la véloroute 46 sur les bords du canal de Berry dans notre Département est prévu fin 2027, début 2028. Sous maîtrise d'ouvrage du syndicat du canal de Berry, 190 km d'itinéraires réservés aux cyclistes seront ainsi dédiés à la découverte du territoire, en connexion à Tours, Montluçon et la Loire à Marseilles-lès-Aubigny.

Les principaux enjeux liés à cette infrastructure résident dans les connexions avec tous les villages et services traversés ou à proximité, ainsi que pour les derniers kilomètres à réaliser au sud de Bourges, de finaliser un parcours idéalement sécurisé sur le secteur où le canal a été détruit.

À partir de 2026, les dernières sections à aménager intéressent 70 km de linéaires, situés entre les communes de Saint Denis de Palin et Bannegon, et entre Grossouvre et Saint-Pierre-les-Étieux.

L'ouverture progressive des pistes, couplée à l'installation d'itinéraires provisoires en parallèle des sections en travaux, permettra la mise en marché d'offres de voyage à vélo en plein cœur du département.

Au regard des fréquentations déjà enregistrées et du potentiel évalué par le conseil régional au lancement du projet, près de 200 000 cyclistes sont attendus chaque année sur ce parcours.



### ACTIONS À METTRE EN PLACE :

- ☛ Assurer le bouclage du plan de financement des dernières sections;
- ☛ Trouver un tracé sécurisé pour le dernier point dur;
- ☛ Organiser des itinéraires provisoires le temps des derniers travaux.

Canal de Berry - © Mairie de Drevant

# Structurer l'offre autour des itinérances douces

## - V48 - La Méridienne à vélo

La transformation d'une voie ferrée à l'abandon depuis 1989 a commencé entre Bourges et Sully-sur-Loire depuis 2023. Ce nouvel itinéraire vient renforcer les connexions entre le cœur du Cher et les territoires voisins, et particulièrement le lien avec la Loire à vélo au pont de Sully-sur-Loire.

L'itinéraire se distinguera par une dimension artistique intégrée dans la conception du projet, avec l'aménagement tous les 5 à 7 km d'espaces d'expression artistique, qui pourront devenir à terme les supports d'une programmation annuelle, rendant unique ce parcours.

Les travaux à réaliser à partir de 2026 consistent en l'achèvement de la première phase déjà engagée pour 38 km. La seconde et dernière phase de travaux est programmée entre 2027 et 2028.

Le potentiel de fréquentation envisagé pour cette voie verte est de 100000 usagers au moins par an.



### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- Assurer le bouclage du plan de financement de la dernière phase;
- Stabiliser la programmation des espaces artistiques.

# La Méridienne à Vélo

De Bourges à Sully-sur-Loire en passant par l'Étang du Puits

# Action 5: les axes structurants

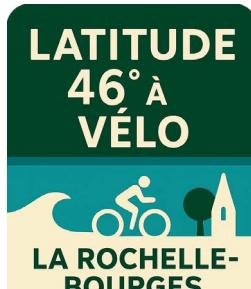
## V94 - Latitude 46° à vélo

Inscrite au schéma national des véloroutes et des voies vertes en 2022 à l'occasion des rencontres vélo et territoires organisées par le Département du Cher à Bourges, la V94 a officiellement adopté le parcours traversant 5 départements sur près de 400 km, entre La Rochelle et Bourges.

L'enjeu lié à cet itinéraire est principalement d'offrir une transversale vers l'océan atlantique, qui empruntera le réseau de véloroutes déjà existantes, ainsi reliées entre elles.

L'émergence de cette offre complémentaire est un atout puissant pour permettre des boucles pour les cyclistes itinérants, connectées à des gares et des villes d'importance tout au long du parcours.

La coordination entre tous les territoires et l'émergence d'un pilotage avec un comité d'itinéraire seront les premiers enjeux du projet. Dans un second temps, les opérations de promotion et de commercialisation pourront s'installer progressivement.



Proposition de nom de véloroute à valider

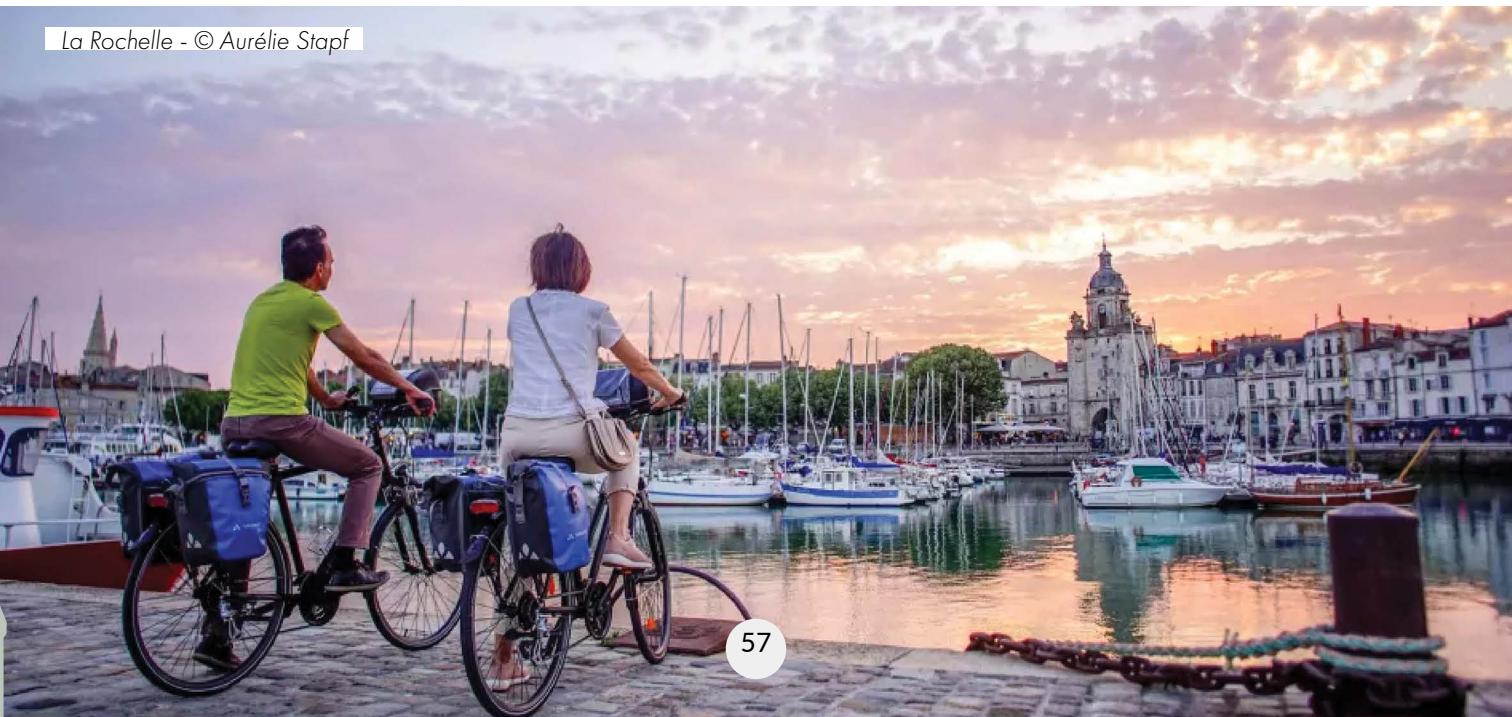
### - La Rochelle / Bourges



### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Installer un comité de pilotage avec les 5 départements (17-79-86-36-18);
- ☞ Créer un comité d'itinéraire, une marque et engager la promotion.

La Rochelle - © Aurélie Staff



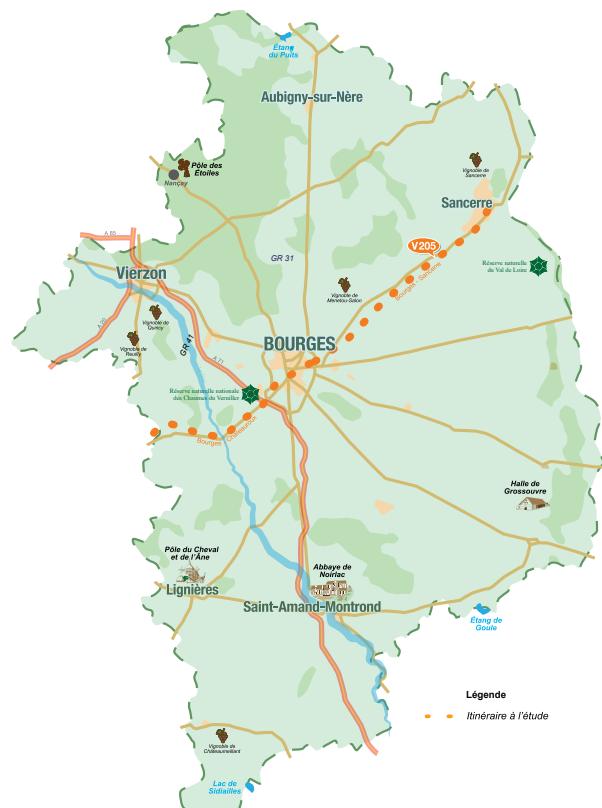
# Structurer notre offre autour des itinérances douces

## - V205 - Bourges / Sancerre, puis Bourges / Châteauroux

Parmi les opportunités dont dispose le Cher pour structurer son réseau d'itinéraires doux, les voies ferrées abandonnées permettent des projets aux tracés souvent intéressants et sans consommation de foncier agricole ou naturel.

Les anciennes lignes SNCF n° 692100 et n° 689000 allant de Cosne-sur-Loire jusqu'à Châteauroux disposent d'un potentiel fort, notamment pour le Cher, avec une connexion possible « Bourges / Sancerre » particulièrement prometteuse en termes de marketing et de fréquentation touristique.

Afin d'envisager à terme une valorisation de ces tracés, en partenariat avec l'ensemble des collectivités concernées, il sera engagé dans la durée de ce schéma l'ensemble des études préalables utiles, ainsi que tout le travail complexe de maîtrise du foncier.



### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- Identifier et maîtriser l'intégralité des emprises foncières;
- Réaliser l'étude de faisabilité du projet: études techniques et perspectives d'aménagement, autorisations préalables, plan de financement.

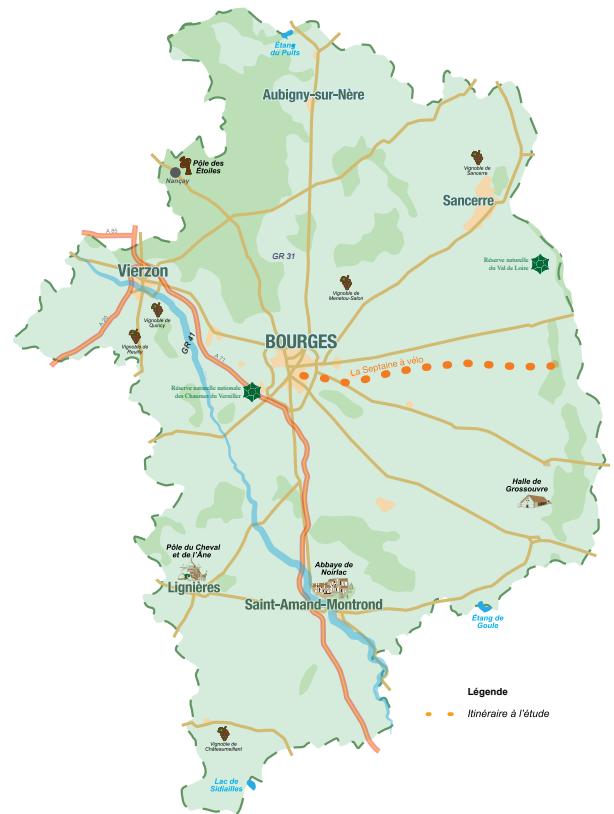
Viaduc - Saint-Florent-sur-Cher © Neigedvt-commons.wikimedia.org



# Action 5: les axes structurants

## - Bourges / Marseilles-lès-Aubigny

À l'initiative de la communauté de communes de la Septaine, un itinéraire transversal a été étudié entre Bourges et Marseilles-lès-Aubigny. Cette alternative est particulièrement intéressante pour irriguer une partie du Département très contrainte par les périmètres des sites militaires, mais aussi pour rejoindre au plus court l'itinéraire de la Loire à vélo.



### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Finaliser les études préalables, les plans de financements et les autorisations;
- ☞ Incrire l'itinéraire aux schémas régionaux et nationaux.

Marseilles-lès-Aubigny © Cd 18



## 2 - La rivière Cher

Malgré un tracé particulièrement structurant, cette rivière domaniale de haute qualité, dont le département porte le nom, ne fait pas l'objet de projets importants pour sa mise en valeur. Elle souffre d'un défaut d'entretien et d'usages économiques impactant la qualité de l'eau.

Elle fait toutefois partie de la vie des habitants des 35 communes qu'elle traverse.

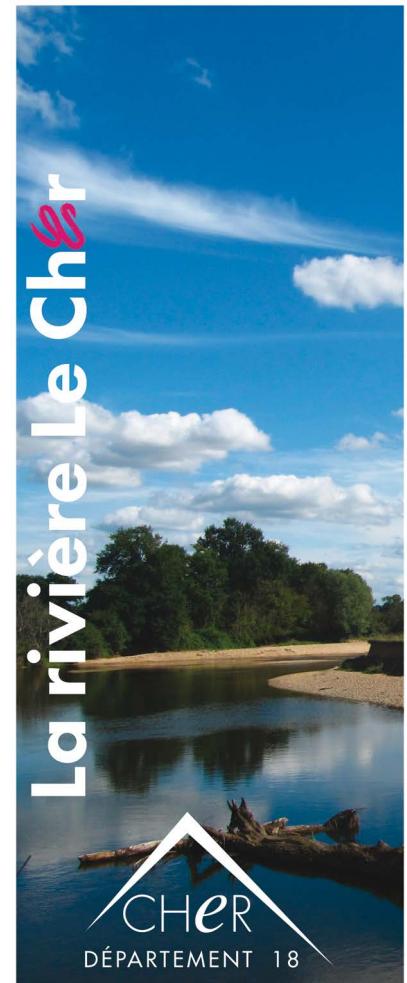
Face à ce constat, le département s'est engagé depuis 2021, à accompagner l'émergence d'un projet de valorisation de la rivière et cette initiative a été approuvée par l'ensemble des acteurs du territoire.

Les enjeux concernent de prime abord la préservation de la qualité et de la quantité d'eau et la réhabilitation de la rivière, mais de nombreux atouts existent aussi au plan patrimonial: proximité de châteaux, musées, pont-canal, lavois, ponts, moulins. Les équipements d'accueil du public tels que des campings, aires de pique-nique, sont cependant peu nombreux.

Pour l'itinérance à pied, à vélo et la navigation, la succession des ouvrages hydrauliques, l'état des berges, les difficultés d'accès rendent actuellement ces pratiques difficiles, voire impossibles.

Les objectifs envisagés sont les suivants:

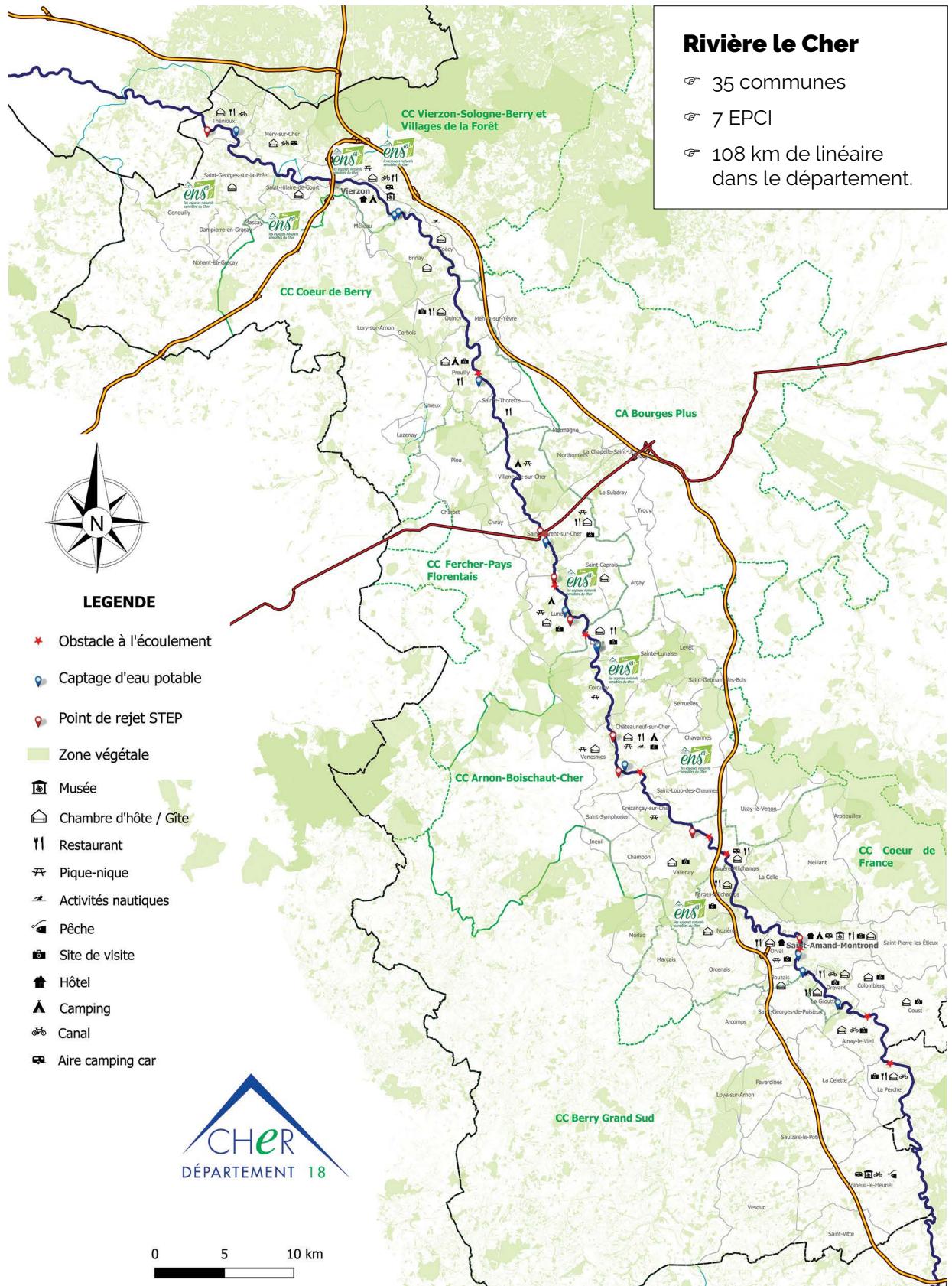
- ouvrir au moins un accès public à la rivière, aménagé et sécurisé pour chaque commune;
- assurer un entretien coordonné de la rivière, nettoyer les berges;
- améliorer les possibilités de pratique de la pêche;
- créer 2 ou 3 plages sur le Cher, avec les services à proximité;
- permettre la descente en canoë, installer des pontons;
- sanctuariser les espaces naturels sensibles.



### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Constituer une structure en charge de la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble du territoire concerné (7 communautés de communes, 35 communes);
- ☞ Financer, organiser le suivi et l'entretien de la rivière;
- ☞ Reconquérir les berges non entretenues et favoriser les projets locaux.

# Action 5: les axes structurants



# Structurer notre offre autour des itinérances douces

## 3 - Le canal latéral à la Loire

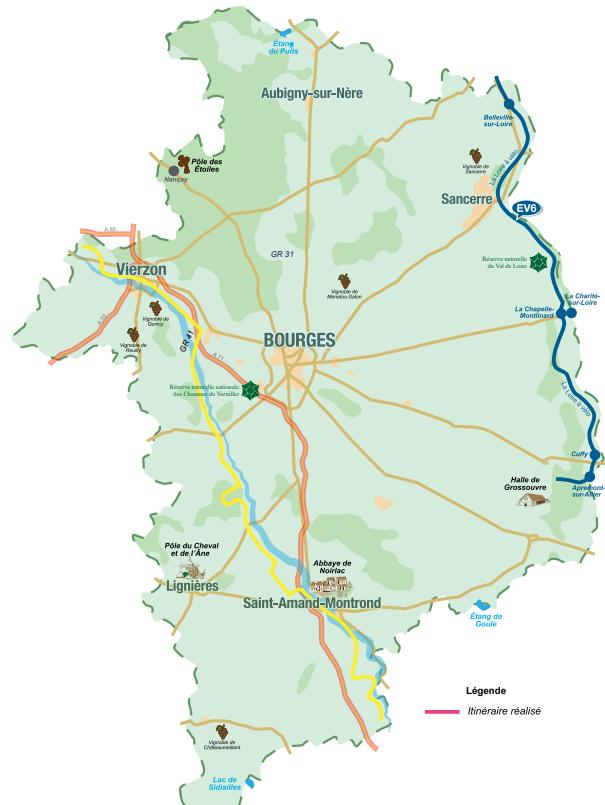
La Loire dans le département du Cher est parfois plus perçue comme une frontière avec les territoires voisins que comme un atout majeur pour le développement touristique. Son canal latéral en est une illustration.

Les canaux navigables en France sont peu nombreux, et disposer de l'un d'eux sur notre territoire est une opportunité rare. Le potentiel associé aux plaisanciers qui empruntent l'itinéraire est important, et doit permettre aux communes riveraines du canal d'envisager des retombées.

Le diagnostic de l'offre de tourisme fluvial dans le Cher est assez pauvre et nécessite une appropriation spécifique de la part des acteurs du tourisme.

Il est ainsi proposé d'engager une étude approfondie sur le sujet afin de proposer à moyen terme une offre qualitative sur les 80 km du canal latéral à la Loire dans le Cher. Les objectifs poursuivis seront les suivants :

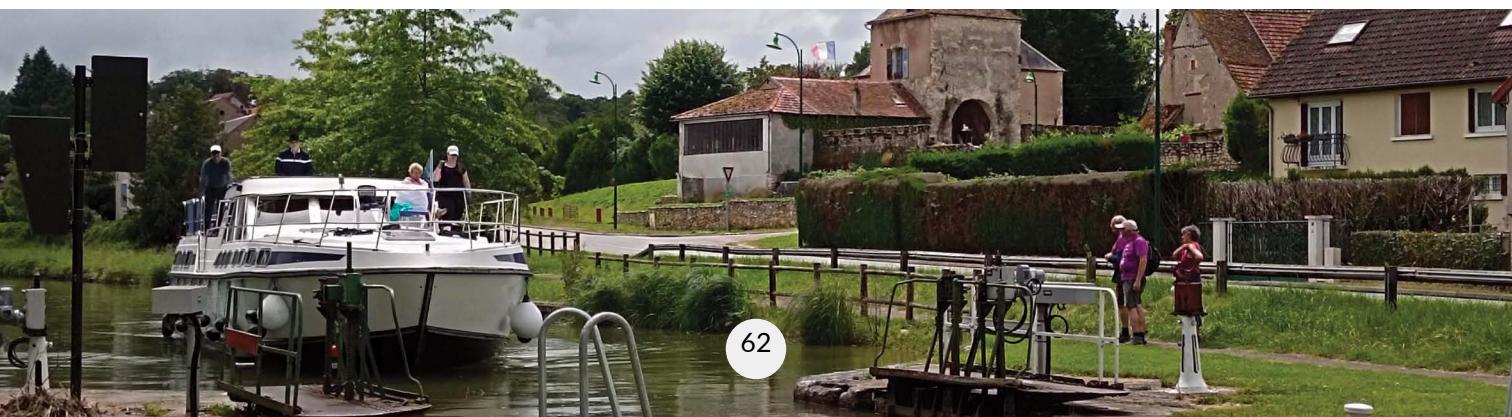
- déterminer les services et infrastructures essentiels pour satisfaire les plaisanciers ;
- établir l'inventaire exhaustif de l'offre dans chaque commune ;
- démarcher des professionnels pour développer des projets dans les communes candidates.



### ACTIONS À METTRE EN PLACE :

- Créer un groupe de travail avec les offices de tourisme et les collectivités locales, sous pilotage de l'Ad2T ;
- Mobiliser des professionnels du secteur pour s'approprier les codes et clés de succès de ce secteur spécifique ;
- Réaliser les études préalables pour une sélection de projets considérés comme prioritaires.

Bannay - © Cd 18



# Action 5: les axes structurants

## 4 - Les grandes randonnées à pied et à cheval



# Structurer notre offre autour des itinérances douces

La FFRandonnée Centre-Val de Loire pilote 500 km de sentiers GR® balisés dans le Cher.

## **GR41-Vallée du Cher**

Le GR 41 traverse le département du Cher du nord au sud en suivant la vallée éponyme. Il met en valeur une diversité paysagère remarquable, alternant plaines, coteaux viticoles, bocages et vallons boisés.

Les randonneurs découvrent un riche patrimoine historique et architectural avec Vierzon, Saint-Amand-Montrond ou encore le château de Culan. Cet itinéraire constitue une véritable colonne vertébrale pour relier et valoriser les sites naturels et patrimoniaux du Berry, tout en offrant des connexions avec d'autres GR.

**Itinéraire:** Tours (Indre-et-Loire) → Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme). Dans le Cher: il traverse de Thénouis à Préveranges, incluant Vierzon, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Florent-sur-Cher, Châteauneuf-sur-Cher, Saint-Amand-Montrond, Culan etc.

**Distance:** 674 km dont 120 km dans le département du Cher

**Points d'intérêt:** La vallée du Cher, ses coteaux, ses rives - les villes de Vierzon, Saint-Amand-Montrond, Culan - le patrimoine architectural (églises, forteresses...)

**Connexion avec d'autres itinéraires:** GR 654 et GR31

## **GR31 – La Sologne**

Le GR 31 invite à une immersion dans l'univers préservé de la Sologne, territoire emblématique de forêts, d'étangs et de landes. Dans le Cher, il constitue un atout pour un tourisme nature, basé sur la quiétude, l'observation de la faune et de la flore et la mise en valeur d'un environnement unique. Il relie plusieurs départements et peut être promu comme un itinéraire privilégié pour le ressourcement, l'écotourisme et la découverte douce d'un patrimoine naturel d'exception.

**Itinéraire:** Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre) → Blois (Loir-et-Cher)

**Distance:** 283 km au total dont 140 km dans le département du Cher

**Points d'intérêt:** Forêts, étangs, faune et flore typique de la Sologne - Villages pittoresques, ambiance nature calme, peu de relief prononcé - Proximité des châteaux de la Loire, de la Loire elle-même selon les variantes

**Connexion avec d'autres itinéraires:** GR 41

## **GR 654 – Itinéraire vers Saint-Jacques-de-Compostelle**

Le GR 654 est un itinéraire international prestigieux, reconnu au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans le Cher, il traverse des paysages authentiques et valorise un patrimoine religieux et rural de premier plan. Sa promotion permet non seulement de s'inscrire dans la dynamique européenne des itinéraires culturels, mais aussi de soutenir un tourisme spirituel et de pèlerinage, générateur d'accueil et d'échanges culturels.

**Itinéraire:** Namur (Belgique) → Montréal-du-Gers (Gers), via Vézelay (Yonne), Limoges, etc.

**Distance:** 1 750 km au total dont 150 km dans le département du Cher

**Points d'intérêt:** Patrimoine religieux: abbaye de Vézelay, églises romanes, sanctuaires jacquaires - Paysages variés: Bourgogne, Berry, Limousin, nature souvent plus sauvage ou rurale dans certaines sections - Villages authentiques

**Connexion avec d'autres itinéraires:** GR41 dans le Cher, Camino Francés en Espagne via le col de Ronceveaux

# Action 5: les axes structurants

## - Les itinéraires équestres départementaux et régionaux - la route d'Artagnan



La Route Européenne  
d'Artagnan



Avec le concours des associations de cavaliers et du comité départemental de tourisme équestre, de nombreux itinéraires équestres existent dans le Département, notamment en Sologne et dans le Sancerrois, et accessibles via une application dédiée, GéoCheval.

Au titre des axes structurants, une initiative importante poursuit son déploiement dans le Cher: **La Route des Cardinaux - Chambord en direction de Sancerre.**

Cet itinéraire associé directement à la Route d'Artagnan offrira à terme une superbe randonnée équestre depuis le château de Chambord jusqu'au piton de Sancerre. Au fil de cette balade à cheval, les trésors de la Sologne et du Sancerrois se dévoileront aux cavaliers, avec ses villages de briques rouges et pans de bois, ses étangs et ses forêts qui abritent une faune et une flore particulièrement riches...



Randonnée équestre © DTemplier\_CRT Centre- Val de Loire



## ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☛ Améliorer la promotion des GR;
- ☛ Rationaliser et sécuriser les tracés attachés à Saint-Jacques-de-Compostelle dans le Cher;
- ☛ Organiser une évaluation de la fréquentation et des retombées;
- ☛ Installer un suivi en partenariat avec les structures touristiques et les associations jacquaires, piloté par l'Ad2T.
- ☛ Faciliter la création de nouveaux parcours équestres en lien avec les collectivités concernées;
- ☛ Participer à la promotion de l'itinéraire et de la destination à cheval;
- ☛ Accompagner les projets de services associés au tourisme équestre.

## LES CIBLES POUR L'ACTION N° 5

### Objectif n° 1:

Achever les itinéraires cyclables structurants déjà engagés

### Objectif n° 2:

Réaliser toutes les études préalables pour de nouveaux axes structurants

### Objectif n° 3:

Structurer les projets en lien avec la Rivière Cher et le canal latéral à la Loire

### Objectif n° 4:

Renforcer la notoriété des chemins de grande randonnée pédestre et équestre.

Randonnée Bourges-Sancerre © T. Le Cornec

# Action 6: l'entretien des axes

## Action 6 – S'approprier les itinéraires et les entretenir parfaitement

### 1 - Identifier et stabiliser les itinéraires structurants pour chaque territoire

#### - Le schéma directeur départemental

Les grands axes pour l'itinérance douce dans le Cher sont stabilisés sur la base des inscriptions aux schémas régionaux et nationaux: les véloroutes nationales et internationales (V et EV), les chemins de grande randonnée pédestre (GR) et équestre (GIE). Ils sont traduits sur la carte départementale ci-contre.

Le Département s'assure de la reconnaissance officielle de ces parcours et contribue à la diffusion réciproque des tracés vers les opérateurs institutionnels et les fédérations sportives.

Ces axes constituent les dorsales à partir desquelles les déclinaisons locales pourront se déployer.

#### - Les boucles et itinéraires locaux

Sur la base des axes stratégiques du schéma directeur, une sélection de parcours locaux est ou sera déployée à l'échelle de chaque destination infradépartementale (Sologne, Sancerre et la Loire, Sud Berry, Bourges).

Selon le niveau de compétences ou de délégation exercée par chaque collectivité du territoire, les études et diagnostics déjà réalisés, ou à venir, seront systématiquement intégrés au schéma départemental pour le développement de boucles locales ou itinéraires spécifiques. À ce titre, les services de Cher Ingénierie des Territoires peuvent être sollicités par les collectivités pour étudier et formaliser des projets.

Cette cartographie sélective permettra à chaque destination de proposer une offre qualitative d'itinéraires, connectée aux grands axes de voyage, et dotée de l'ensemble des services attendus par les touristes. Afin de faciliter le travail de sélection des itinéraires les plus adaptés à la cible touristique, par type de pratique, le PDIPR du Cher sera numérique et mis à disposition des structures animatrices de chaque destination.

#### - Le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

L'objectif de ce plan est de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée, et en assurant la conservation du patrimoine que constituent les chemins ruraux. Il est élaboré en étroite collaboration avec les associations départementales de randonnée, les collectivités, les fédérations.



Randonnée - © Cd18

Le Département s'est doté d'outils informatiques performants afin d'inscrire et gérer ces itinéraires, mais aussi de créer une vitrine attractive de cette offre de loisirs, qu'ils soient pédestres, équestres ou vélo.

Le PDIPR sera actualisé chaque année, en étroite relation avec les différents partenaires qui pourront y intégrer les évolutions relatives aux différents circuits.

En connexion étroite au PDIPR, notamment via la base Tourinsoft, les données touristiques complétant les données purement géographiques seront recensées et intégrées pour une mise à disposition des randonneurs :

offres de restauration, d'hébergement adaptées à chaque pratique (ex: gîte équestre, abri cyclo, point d'eau régulier, ...), points de vue paysagers, sites touristiques, services...

## ACTIONS À METTRE EN PLACE :

- Adoption du **schéma directeur départemental** - Consolidation des passerelles techniques avec les SIG régionaux et nationaux: France Vélo Tourisme, Réseau Vélo et Marche, MaRando. fr, GeoCheval.fr et sentiersnautiques.fr
- Adoption de schémas locaux de destination itinérance
- Déploiement du **PDIPR** auprès des destinations infradépartementales

## 2 - Organiser le parfait entretien des itinéraires

Le succès et la réputation d'un itinéraire touristique reposent essentiellement dans la qualité de son entretien courant. Des abords de pistes soignés, des panneaux indicateurs présents et en bon état, des haltes propres et des indications pratiques locales sont les facteurs clés du succès.

Cela suppose une organisation simple, pérenne et pro active pour chaque itinéraire.

Ainsi, il est essentiel d'identifier et d'installer durablement les modalités de surveillance de chaque piste, sentier et aire de service, pour permettre une intervention rapide et efficace en matière d'entretien ou de réparation.

### - Une organisation locale à renforcer et accompagner

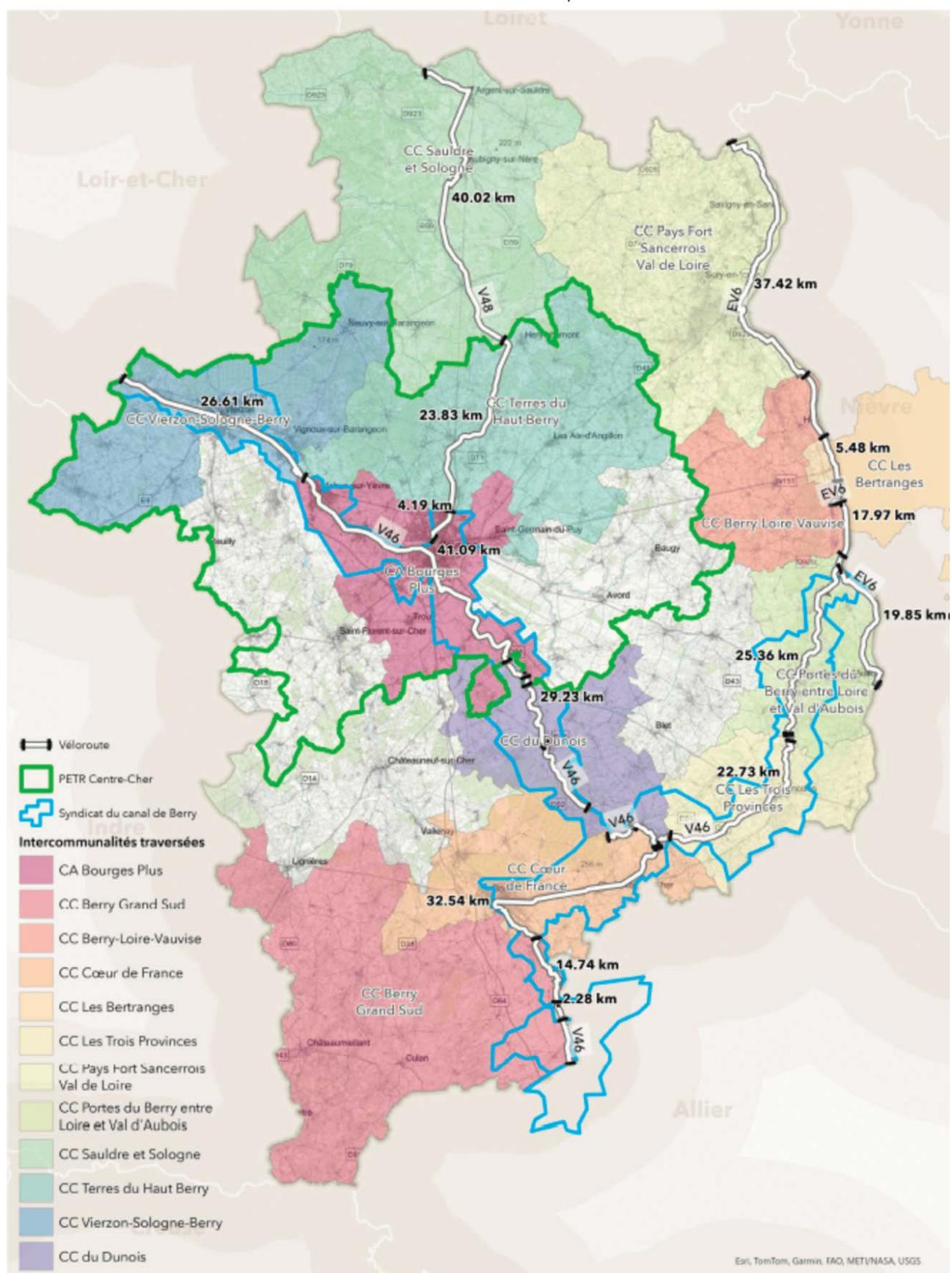
La création progressive du réseau départemental de véloroutes est rendue possible grâce au partenariat entre les collectivités locales qui assurent la gestion courante, et les structures départementales qui assurent la maîtrise d'ouvrage et la construction du réseau.

Il appartient à chaque collectivité d'organiser strictement les modalités d'entretien des itinéraires qui seront promus à l'échelle régionale et nationale:

- surveillance régulière des parcours et des aménagements connexes y compris en mobilisant le réseau des usagers (ex: application Suricate)
- mise en œuvre des opérations d'entretien courant sans dommages pour les infrastructures (matériels techniques adaptés)
- renouvellement des équipements dégradés ou vétustes
- améliorations continues selon les expériences clients (compléments de jalonnement, nouveaux équipements...)

# Action 6: l'entretien des axes

Etat des lieux 2025 : nombre de kilomètres de véloroute par EPCI



# Structurer notre offre autour des itinérances douces

## - Une brigade verte départementale à terme

Le Conseil départemental est mobilisé pour la création et le financement de l'infrastructure stratégique et à ce titre concentre ses moyens, pour l'heure, pour achever les projets lancés.

Cependant, à l'instar de nombreux autres territoires concernés par de grands itinéraires cyclables, la mise en œuvre d'un entretien centralisé et mutualisé est la clé de succès et le gage de pérennité des itinéraires.

Au regard des projets engagés qui porteront à près de 400 km les linéaires de véloroutes nationales et internationales dans le Cher en 2028, il apparaît pertinent d'étudier et de modaliser au plus tôt la création d'une brigade verte départementale.

Le principe qui pourra être envisagé réside sur la mobilisation d'une ou plusieurs équipes territorialisées, constituées de 2 à 3 agents spécialisés, et disposant de matériels parfaitement adaptés à l'entretien des véloroutes du Cher, principalement, mais aussi le cas échéant sur d'autres itinéraires considérés comme stratégiques. Cette ou ces équipes pourraient alors être mises à disposition pour l'entretien en lieu et place des collectivités locales, qui contribueraient alors financièrement, sur la base d'un coût annuel au kilomètre.



### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Doter les collectivités locales d'un guide pour le parfait entretien des voies cyclables et itinéraires pédestres;
- ☞ Former et accompagner les techniciens locaux;
- ☞ Engager la faisabilité de création d'une brigade verte départementale.

# Action 6: l'entretien des axes

## 3 - Coordonner la promotion du réseau d'itinéraires

La force du réseau des itinérances douces du territoire résidera dans la capacité collective à en assurer la promotion, de manière extrêmement qualitative et cohérente entre tous les acteurs. Pour cela, à l'échelle départementale pour la coordination, puis à l'échelle de chaque itinéraire ou chaque destination infradépartementale pour la gestion et le développement, une coordination sera identifiée et installée.

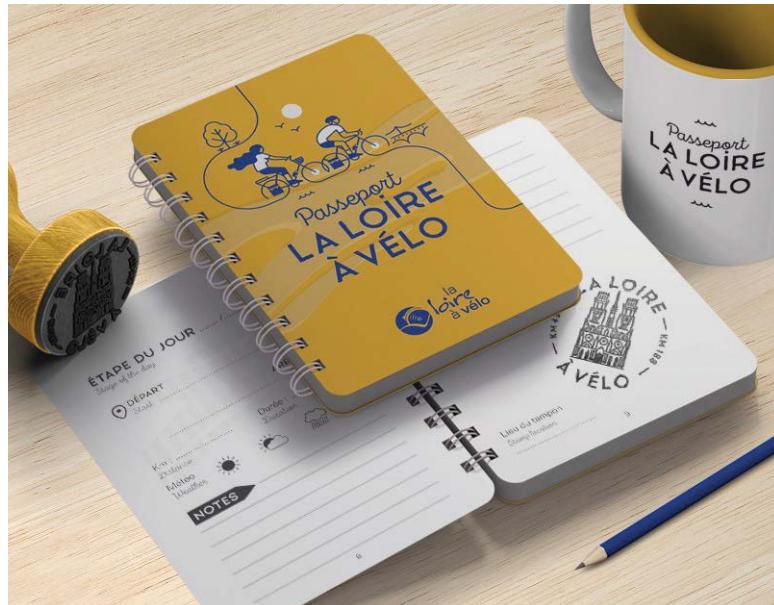
### - Les comités d'itinéraires cyclables

Pour garantir la plus grande cohérence d'un bout à l'autre d'un itinéraire doux, sur plusieurs centaines de kilomètres parfois, les comités d'itinéraires réunissent l'ensemble des acteurs et maîtres d'ouvrage de chacun d'entre eux. Dans le Cher, les collectivités et leurs structures en charge du tourisme sont déjà associées aux comités d'itinéraires de la Loire à vélo en région Centre-Val de Loire (EV6) et Cœur de France à vélo (V46).

À terme un comité sera installé pour la Méridienne à vélo (V48), à l'achèvement des travaux.

Les principales missions associées à chacun de ces comités sont les suivantes :

- marketing et promotion de l'itinéraire (site web, réseaux sociaux, brochures, cartographies...);
- ancrage des principales règles techniques (points kilométriques, revêtements, aires de services...);
- coordination des événements et informations grand public;
- accompagnement des nouveaux projets et ingénierie.



Passeport Loire à vélo - © CRT Centre-Val de Loire



L'enjeu pour ces comités d'itinéraires sera d'en assurer la pérennité, grâce à un engagement humain permanent et des ressources financières adaptées, à stabiliser dans la durée.

# Structurer notre offre autour des itinérances douces

## - Les destinations locales

L'offre de découverte en itinérance douce couvre tous les types de déplacements, et la dimension locale, « autour de moi » lorsque l'on est en vacances, est la plus importante. Pour garantir l'accès à une offre variée et de qualité, il convient de doter chaque destination infradépartementale d'un atlas complet des itinéraires ouverts, et mis à jour en permanence.

Avec la base technique du PDIPR et de l'ensemble des partenaires de la randonnée (CDRP, CDTE, CDCT), l'enjeu est de constituer une banque de données de parcours pour chaque territoire, agrémentée de toutes les indications pratiques pour les services. Ces éléments pratiques seront largement promus et mis à disposition à l'échelon départemental par l'AD2T.

L'enjeu « itinérances douces » est totalement associé au rôle des Offices de Tourisme du territoire, fédérés par destination locale. Ainsi, il est attendu de chaque destination infradépartementale une organisation mutualisée pour piloter :

- la base de données des itinéraires du secteur et la sélection des tracés prioritaires
- la surveillance et l'alerte sur les balisages et les continuités, grâce aux retours des usagers notamment
- le conseil et les initiatives pour améliorer la palette des services susceptibles d'améliorer l'expérience de randonnée (aménagement des stationnements et accès, aires de repos, points de vue, expériences innovantes...)

## - Les instances départementales et régionales

### Une animation globale pilotée par l'AD2T

L'Agence départementale du tourisme et des territoires (AD2T), en lien avec les relais territoriaux et les Offices de tourisme, coordonne l'animation de l'ensemble de cette chaîne. Elle assure un rôle de structuration, de formation, de mutualisation des bonnes pratiques et de diffusion des données touristiques.

Grâce au travail de qualification et de maintien en état des itinéraires par les partenaires locaux, une opération de promotion d'ampleur peut être réalisée à l'échelon départemental et régional. Ainsi, sur la base technique du PDIPR, il sera possible de créer en cohérence avec notre stratégie de destination, une application « randonnée en Berry » en collaboration avec le département de l'Indre.

L'objectif est d'associer à tous nos outils de promotion un outil spécifique « rando », qui permettra à tous les visiteurs du Cher de prendre connaissance de l'offre disponible pour chaque secteur. Il s'agira ainsi d'installer :

- un mini-site internet départemental spécialisé dans la randonnée sous toutes ses formes ;
- sa mise à disposition de l'ensemble des acteurs en charge de la promotion touristique ;
- une campagne de promotion spécifique de cette destination « rando Berry » ;
- une passerelle avec les outils régionaux, notamment avec le Comité Régional de Tourisme ;
- le téléchargement ou l'utilisation d'outils comme les carnets de route, les calculateurs d'itinéraires et les outils de réservation de services.

# Action 6: l'entretien des axes

Accueil > Inspirations > France > Centre-Val de Loire > Cher

## Randonnée Cher : les plus beaux itinéraires

Vaste plateau entre Paris et le Massif central, le Cher attire les amateurs de randonnées pédestres et de sorties vélo. Ses paysages vallonnés, ses vignes (du Sancerre) et sa vallée du Cher se prêtent favorablement à une balade du dimanche ou à un week-end rando... ou plus ! Suivez-nous sur les chemins de randonnée du Cher, grâce à la carte de notre appli !



Sources: [www.decathlon-outdoor.com](http://www.decathlon-outdoor.com)

### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- Contribuer aux travaux et actions des comités d'itinéraires cyclables;
- Structurer la gestion et la promotion des circuits de randonnée dans chaque destination infra-départementale (Sologne, Sancerre, Bords de Loire, Sud Berry, Bourges);
- Créer une destination « Rando Berry » avec les partenaires départementaux et régionaux, dotée de tous les outils les plus récents pour l'expérience client.

## LES CIBLES POUR L'ACTION N° 6

### Objectif n° 1:

Adopter un schéma de niveau départemental pour identifier l'ensemble des itinéraires stratégiques sur tout le territoire.

### Objectif n° 2:

Structurer la surveillance et l'entretien des itinéraires par les collectivités locales. Engager la réflexion pour la création d'une **brigade verte départementale**.

### Objectif n° 3:

Créer une destination « **Rando Berry** » - Mettre en place les outils numériques pour diffuser les traces, cartographies et liste de services.

# Structurer notre offre autour des itinérances douces

## Action 7 – Faciliter la réalisation des projets touristiques

La structuration d'une offre touristique adaptée à la découverte du Cher grâce aux itinéraires de randonnée est importante, car c'est elle qui génère les retombées espérées, et c'est elle qui est sanctionnée par les avis des usagers, pour la réputation de la destination.

### 1 - Le niveau des services attendus par les touristes

En itinérance ou en simple excursion ponctuelle, les touristes – qu'ils soient à pied, à vélo, à cheval, ont des besoins spécifiques qui doivent être bien identifiés et disponibles, pour offrir une expérience mémorable.

Les principaux indicateurs à retenir pour chaque pratique sont résumés ainsi :

| Besoins                           | Randonnée pédestre  | Randonnée vélo   | Tourisme équestre  |
|-----------------------------------|---|--|--|
| Parcours                          | Cartes papier + appli, balisage   | Traces GPX + panneaux directionnels  | Balisage équestre + info terrain   |
| Sécurité                          | Sentiers praticables et entretenus  | Revêtements en état, voies sécurisées  | Infos sur praticabilité, accès points d'eau  |
| Services / Hébergements           | Gîtes étapes, refuges, points eau potable   | Hébergements labellisés accueil vélo, bornes techniques et de charge VAE     | Haltes équestres, barres d'attache, box, paddock                                       |
| Restauration / ravitaillement     | Épiceries, pique-nique, repas en gîte   | Points snack, restauration typique produits locaux, stationnements sécurisés | Approvisionnement en fourrage, barres d'attache à proximité des points de restauration |
| Connectivité / info en temps réel | Appli / QR code sur sentiers  | Appli avec données actualisées   | Traces GPX, Infos météo, état terrain  |
| Immersion dans le territoire      | Points de vue et découverte paysages, patrimoine, interprétation et rencontres humaines |  |  |

Les amateurs de tourisme en itinérance ne relèvent pas d'une typologie unique et la diversité de l'offre, notamment en hébergement et en restauration, est la garantie d'une satisfaction large.

Ainsi pour les **hébergements**, l'enjeu le plus important est de faire émerger une offre variée et suffisamment dense à proximité des principaux itinéraires (faisceau de 5 km autour des parcours), dans les gammes de prestations suivantes :

- bivouac aménagé sur des terrains communaux;
- campings labellisés accueil vélo, emplacements libres, toilés meublés et habitations légères de loisirs;
- gîtes et chambres d'hôtes de tous classements et labellisés;
- hôtellerie traditionnelle et de chaîne;
- auberges de jeunesse et hébergement collectifs.

## Action 7: soutien aux projets

L'installation, la modernisation et l'adaptation des hébergements pourront être accompagnées par toutes les structures dédiées à l'échelon départemental et régional: CIT et CAUE pour la conception de projet public, AD2T pour la labellisation et les conseils marketing, EPCI et Conseil régional pour les financements.

Du point de vue de la **restauration**, là aussi, la clé du succès réside dans la variété de l'offre et une densité suffisante à proximité des itinéraires. L'attention des acteurs du développement touristique pourra porter sur toutes les opportunités publiques et privées qui permettront d'accéder à:

- des restaurants disposant de stationnements sécurisants pour les cyclistes;
- des points de vente à emporter proches des itinéraires;
- des cartes et menus à base de produits du Berry;
- des auberges rurales et à la ferme;
- la possibilité de déguster des produits locaux, de les acheter et de le faire livrer à domicile.

Les services quant à eux relèvent d'une liste d'aménagements simples pour faciliter le voyage, et de prestations spécifiques à chaque pratique. L'enjeu est ainsi de s'assurer de la présence au maximum de :

- zones de stationnement des véhicules sécurisées pour accéder aux itinéraires;
- aires de repos équipées, entretenues et à des implantations stratégiques;
- points d'eau potable et de blocs sanitaires entretenus et surveillés;
- signalisation d'information touristique et culturelle;
- points de location et d'entretien de vélos;
- offre de transport de bagages et navettes vers les gares sur chaque destination infradépartementale.



Le Velroc



Sanitaire - © Cyclocamp



Cyclolodge - © SelvaoConception

### ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Sensibiliser les opérateurs publics et privés de chaque destination sur la typologie de l'offre à faire émerger (AD2T – CIT)

# Structurer notre offre autour des itinérances douces

## 2 - Le diagnostic de chaque territoire

### - Une analyse par destination locale

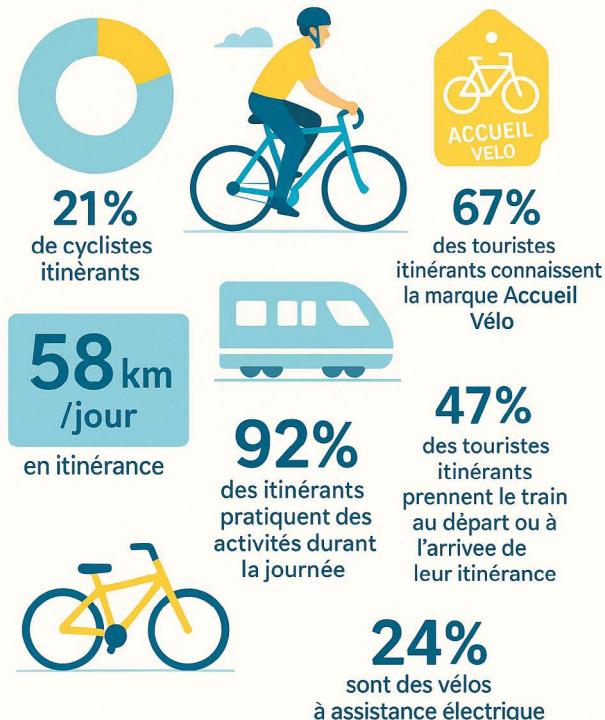
L'échelle pertinente pour analyser la qualité de l'offre pour les touristes en itinérance est celle de nos destinations infradépartementales: Sologne, Bords de Loire, Sud Berry et Bourges. Compte tenu des organisations territoriales, l'échelle de la communauté de communes pourra aussi être l'échelon de la maîtrise d'ouvrage de cette analyse stratégique.

L'objectif de cette action est de disposer dès que possible d'une analyse spécifique portant sur les points suivants et matérialisée par une carte du territoire :

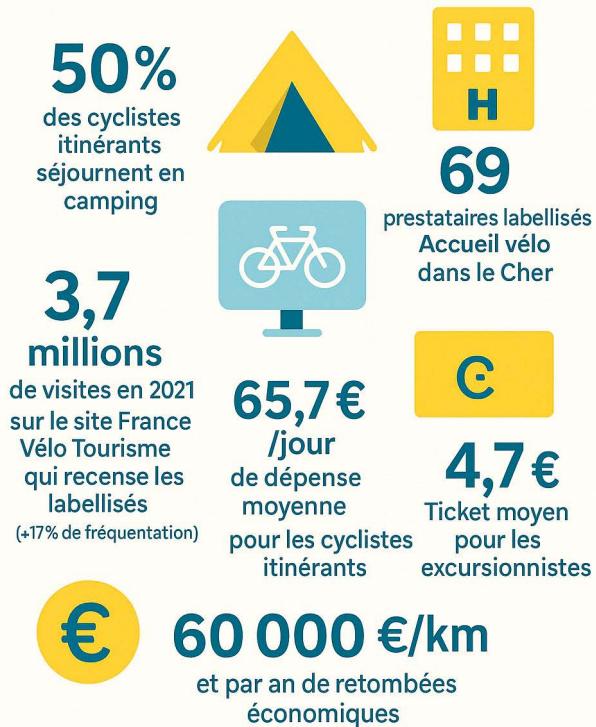
- nombre, typologie et localisation des hébergements et des points de restauration ;
- offre de services publics et localisation géographique ; stationnements sécurisés, aires de repos, WC, eau potable, stationnements sécurisés, charge VAE ;
- offre de services privés : location et réparation, portage bagages, navettes.

Deux axes seront alors à déployer sur la base de chaque diagnostic. Le premier visera à qualifier de manière optimale les offres existantes, en poussant vers les labels le cas échéant. Le second visera à compléter l'offre lorsque celle-ci s'avérera insuffisante, à la fois en densité sur le secteur concerné, ou en diversité si nécessaire.

## Les touristes à vélo



## Les retombées économiques



Source : étude de fréquentation et des retombées économiques de la Loire à Vélo 2022 - CRT Centre-Val de Loire

# Action 7: soutien aux projets

## - Une stratégie pour compenser les manques et valoriser les atouts

Sur la base du diagnostic établi sur les potentiels de la destination, l'enjeu suivant est de décider de la manière d'optimiser l'existant et de compléter les manques.

Ainsi, pour favoriser les initiatives susceptibles de compléter l'offre lorsque celle-ci est insuffisante:

- les collectivités locales et leurs offices de tourisme identifieront les opportunités relevant du secteur public: immeubles ou terrains publics disponibles, services existants à adapter ou moderniser (campings, bâtiments déjà mis à disposition...)
- une analyse du potentiel du territoire sera affinée afin de vérifier la pertinence de s'installer pour des opérateurs privés (hébergement, restauration, location de matériels...)
- un diagnostic spécifique aux services publics sera établi pour le moyen terme, incluant les aires de services, pique-nique, stationnement, points d'eau et WC...

Pour les activités existantes, chacune sera évaluée sur ses caractéristiques et compatibilités pour répondre idéalement aux besoins de la pratique des itinérances douces. Cela consistera notamment en:

- des évaluations d'aptitude aux principaux labels nationaux (Accueil vélo, centre de tourisme équestre...);
- la sensibilisation de tous les opérateurs aux besoins spécifiques des touristes itinérants (notamment pour la restauration, horaires et facilités techniques...), avec des conseils pour compléter les offres (abri cyclo dans les campings par exemple...);
- la mise en lumière des points forts de la destination (lieux et points de vue, espaces à visiter, curiosités et gastronomie...).

Les conclusions de ces travaux constitueront la trame pour structurer l'accompagnement technique et administratif des offices de tourisme de chacune des destinations.

## - Les premiers signes d'une destination organisée – la signalisation locale

Au-delà des outils de promotion du territoire qui seront principalement numériques, la traduction physique pour les usagers se matérialisera en premier par une signalétique spécifique, sur les itinéraires. Celle-ci relèvera de plusieurs niveaux, à déployer méthodiquement pour une parfaite mise en valeur de l'offre locale:

### - une signalisation routière de rabattement vers les entrées sur les itinéraires et vers les gares.

Pour permettre une pratique optimale d'un itinéraire, il est essentiel de bien identifier d'une part les accès depuis les grands axes, notamment en voiture pour aller se stationner en toute sécurité, et d'autre part pour repartir de l'itinéraire et se diriger vers les gares. Un travail d'inventaire sera à réaliser afin d'identifier exhaustivement tous les points à signaler pour un rabattement. Ce travail se concrétisera par un **schéma local**, regroupant tous les gestionnaires des voiries concernées, afin de coordonner l'implantation et la surveillance de ce réseau de rabattement.

Cette signalisation relève de la réglementation routière et du Code de la route.



# Structurer notre offre autour des itinérances douces

## - des relais d'information des services aux carrefours stratégiques

Aux points stratégiques identifiés sur les itinéraires (stationnements, accès vers les gares, aires de services, lieux remarquables...) des points d'informations touristiques et des services pourront être implantés.

Pour chaque itinéraire l'enjeu est d'adopter une charte commune aux opérateurs du tourisme afin d'informer les voyageurs de toutes les particularités, services et curiosités alentour.

Les comités d'itinéraires cyclables ont un rôle essentiel pour orienter et accompagner les territoires. Pour les autres formes d'itinérance, à pied ou cheval, l'harmonisation sera à envisager à l'échelle de chaque destination locale.

La coordination globale sera installée par l'AD2T avec chaque destination pour élaborer les chartes et prioriser les niveaux d'informations à retenir.



## - une signalétique uniforme, en route, pour indiquer les services à proximité

Le Département du Cher a adopté un règlement départemental pour la signalisation d'information locale (SIL), en 2019. Ce règlement encadre les modalités juridiques et techniques d'installation d'une signalisation d'information en format adapté aux besoins touristiques.

Si le règlement de la SIL du Cher a été prévu pour des implantations sur les voiries départementales, principalement pour informer les automobilistes, il est parfaitement envisageable d'en décliner le principe pour des voyageurs à vélo, à pied, à cheval, en adaptant les dimensions et les emplacements.

Ainsi, en complément des travaux engagés précédemment à l'échelle de chaque destination, un **schéma local d'information touristique** pourra être élaboré, permettant ainsi :

- de matérialiser physiquement l'offre de services connectée aux itinéraires ;
- d'installer un système de signalisation commun à tous les itinéraires et donc facilement compréhensible et identifiable pour les usagers ;
- de garantir un suivi dans le temps de la pertinence de l'information donnée, ainsi que de la continuité du balisage depuis l'itinéraire jusqu'au site, quels que soient les gestionnaires de voiries.



## ACTIONS À METTRE EN PLACE :

- ☞ Réaliser un diagnostic critique et prospectif de l'offre de services pour chaque destination infra-départementale ;
- ☞ Identifier les opportunités de chaque territoire et prospecter des porteurs de projets ;
- ☞ Réaliser un **schéma local de signalisation et d'information touristique** pour chaque destination.

# Action 7: soutien aux projets

## 3 - Les modalités d'accompagnement pour réaliser et gérer les projets

Le travail d'ingénierie réalisé à l'échelle de chaque territoire favorisera l'émergence de nouveaux projets, à conduire ou accompagner. Dès lors, le réseau des structures départementales devra se mettre à disposition des porteurs de projets et des collectivités pour maximiser les chances de réalisation.

### - Le Conseil départemental, l'AD2T, les offices de tourisme:

- animation et méthodologie pour la mise en place des schémas locaux;
- formation et conseils aux élus et porteurs de projets (guide des bonnes pratiques);
- accompagnement pour les labellisations, le référencement et le marketing de destination;

### - Cher ingénierie des territoires (CIT) et Conseil en architecture urbanisme et environnement (CAUE):

- conseils de premier niveau pour les collectivités (projets d'urbanisme, campings, réhabilitation d'immeubles communaux...);
- assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les collectivités (études, marchés publics, autorisations, financements...);
- accompagnement à la définition de stratégies pour les espaces publics (centre bourgs, connexions aux itinéraires, partage de l'espace public...).

### - La SPL Les mille lieux du Berry:

- gestion d'équipements touristiques au nom de la collectivité;
- conseil et développement des sites.

### - La Région et les collectivités EPCI, Pays, PETR:

- soutien en ingénierie de territoire;
- accompagnement en financement des projets;
- portage de projets collectifs.

## ACTIONS À METTRE EN PLACE:

- ☞ Mobiliser toutes les structures départementales pour accompagner les projets des territoires.

## LES CIBLES POUR L'ACTION N° 7

### Objectif n° 1:

Installer une culture « itinérance » sur chaque destination infradépartementale, avec le concours de l'AD2T et des OT.

### Objectif n° 2:

Réaliser un diagnostic et un plan pluriannuel pour installer, renforcer et promouvoir l'offre de services du territoire pour les touristes en itinérance.

### Objectif n° 3:

Mobiliser les structures départementales en charge de l'accompagnement et du développement du territoire, pour étudier, créer, financer et gérer les projets.



Apremont-sur-Allier - © Ad2T du Cher

## Plan d'action 2025-2028

### AXE 1: LA DESTINATION TOURISTIQUE

Action n° 1: Mobiliser autour de la destination

Action n° 2: Accompagner l'attractivité du territoire

Action n° 3: Mettre en lumière les pépites du Cher

Action n° 4: Cap vers 2028!

### AXE 2: STRUCTURER L'OFFRE AUTOUR DES ITINÉRANCES DOUCES

Action n° 5: Construire les axes structurants

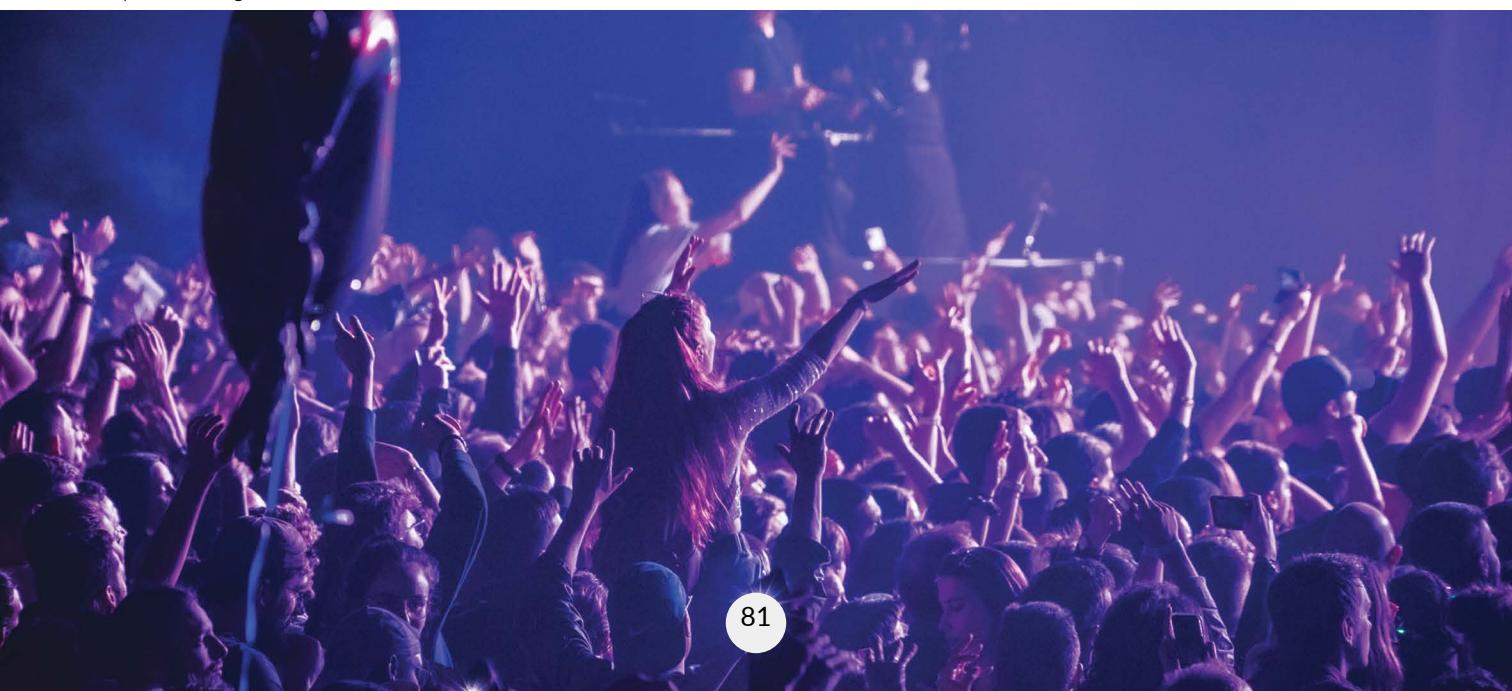
Action n° 6: S'approprier les itinéraires et les entretenir parfaitement

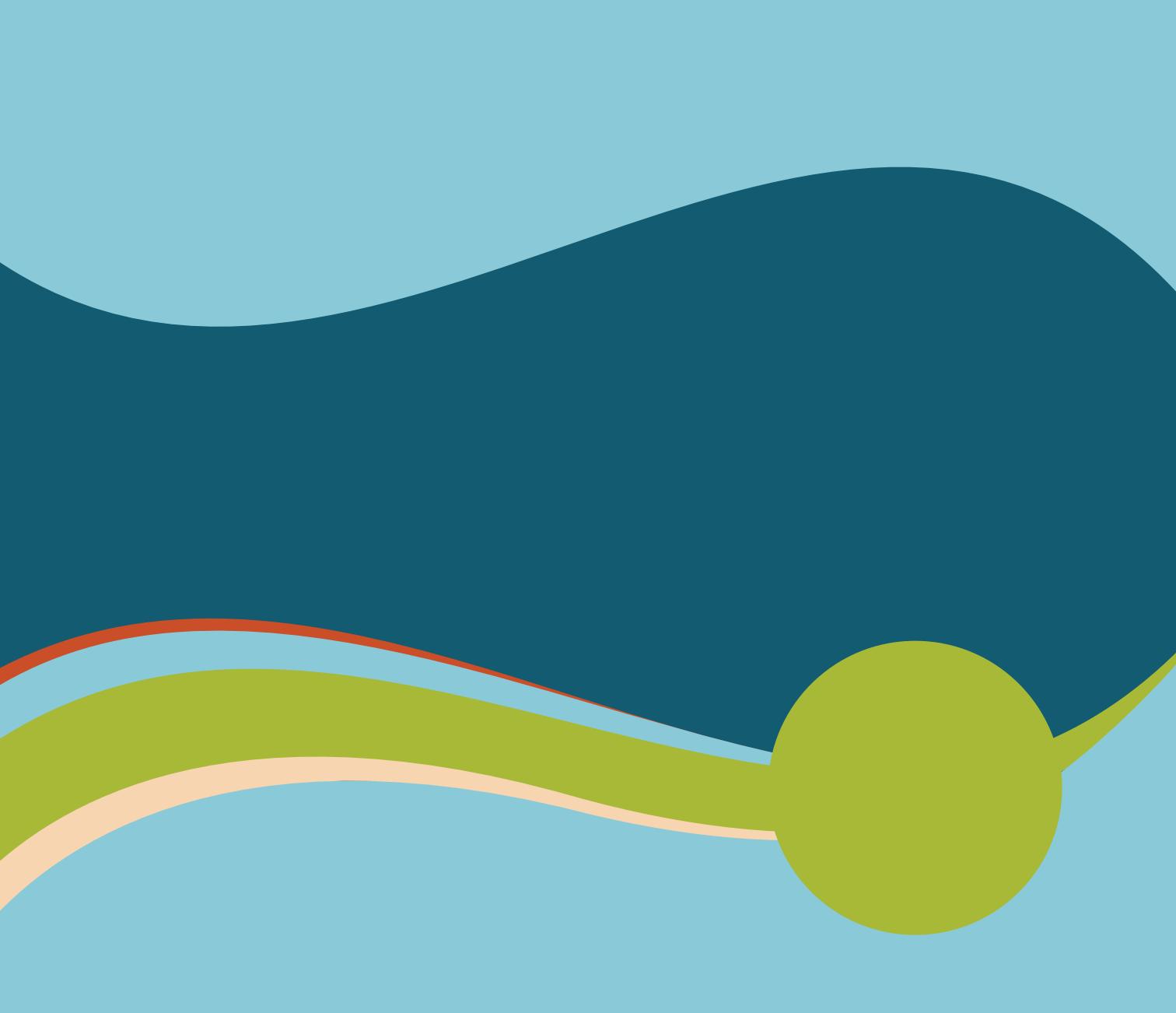
Action n° 7: Faciliter la réalisation des projets touristiques

Ce schéma de développement touristique trace une feuille de route pragmatique, fondée sur la valorisation de notre territoire et sur l'aménagement de liaisons douces qui renforcent son attractivité et sa cohérence. Il constitue un cadre d'action partagé, au service d'un tourisme durable et fédérateur, créateur de valeur pour les habitants comme pour les visiteurs.

**Rendez-vous en 2028 pour mesurer ensemble le chemin parcouru et poursuivre cet élan.**

Printemps de Bourges © Ad2T





## **Direction dynamiques territoriales touristiques & environnementales**

Conseil départemental du Cher  
Place Marcel Plaisant

18023 BOURGES CEDEX